



États financiers consolidés

**BRP inc.**

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016



Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.  
La Tour Deloitte  
1190, avenue des  
Canadiens-de-Montréal  
Bureau 500  
Montréal (Québec) H3B 0M7  
Canada

Tél. : 514-393-7115  
Téléc. : 514-390-4116  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de BRP inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de BRP inc., qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 janvier 2017 et 2016, et les états consolidés du résultat net, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et, notamment, de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de BRP inc. aux 31 janvier 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Le 23 mars 2017

<sup>1</sup>. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A124391

**BRP inc.**

## **ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET**

[en millions de dollars canadiens, sauf les données par action]

Notes	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier</b> <b>2017</b>	<b>31 janvier</b> <b>2016</b>
Revenus	19	<b>4 171,5</b> \$
Coût des ventes	20	<b>3 162,6</b>
<b>Marge brute</b>		<b>1 008,9</b>
 <b>Charges d'exploitation</b>		
Vente et marketing		<b>281,5</b>
Recherche et développement		<b>184,1</b>
Frais généraux et administratifs		<b>163,9</b>
Charge de perte de valeur	22	—
Autres charges d'exploitation	23	<b>73,1</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>702,6</b>
 <b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>306,3</b>
Frais financiers	24	<b>62,7</b>
Produits financiers	24	<b>(1,5)</b>
(Gain) perte de change sur la dette à long terme		<b>(82,0)</b>
 <b>Bénéfice avant impôt</b>		<b>327,1</b>
Charge d'impôt	25	<b>70,1</b>
 <b>Bénéfice net</b>		<b>257,0</b> \$
Montant attribuable aux actionnaires		<b>257,2</b> \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		<b>(0,2)</b> \$
 <b>Bénéfice de base par action</b>	18	<b>2,28</b> \$
<b>Bénéfice dilué par action</b>	18	<b>2,27</b> \$

*Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.*



**BRP inc.**

## **ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL**

[en millions de dollars canadiens]

Notes	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>257,0</b> \$	51,6 \$
<b>Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>		
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement au résultat</b>		
Variations nettes de la juste valeur des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	(0,3)	(1,2)
Variation nette du gain (de la perte) latent(e) à la conversion des établissements à l'étranger	(21,4)	11,7
(Charge) économie d'impôt	(0,1)	0,4
	<b>(21,8)</b>	10,9
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement au résultat</b>		
Gains actuariels sur les régimes de retraite à prestations définies	15	12,0
Charge d'impôt		(3,5)
		8,5
<b>Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)</b>	<b>(13,3)</b>	47,7
<b>Total du bénéfice global</b>	<b>243,7</b> \$	99,3 \$
Montant attribuable aux actionnaires	244,3 \$	99,0 \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,6) \$	0,3 \$

*Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.*



**BRP inc.**

## **ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

[en millions de dollars canadiens]

	Notes	Au 31 janvier 2017	Au 31 janvier 2016
Trésorerie		<b>298,6</b> \$	235,0 \$
Créances clients et autres débiteurs	5	<b>326,7</b>	308,4
Impôt et crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		<b>46,2</b>	39,6
Autres actifs financiers	6	<b>3,5</b>	8,0
Stocks	7	<b>689,8</b>	685,9
Autres actifs courants		<b>18,2</b>	17,7
<b>Total des actifs courants</b>		<b>1 383,0</b>	1 294,6
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir		<b>4,2</b>	33,9
Autres actifs financiers	6	<b>20,1</b>	22,2
Immobilisations corporelles	8	<b>673,2</b>	636,6
Immobilisations incorporelles	9	<b>317,1</b>	323,9
Impôt différé	25	<b>116,4</b>	133,3
Autres actifs non courants		<b>2,2</b>	0,7
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>1 133,2</b>	1 150,6
<b>Total de l'actif</b>		<b>2 516,2</b> \$	2 445,2 \$
Fournisseurs et charges à payer	11	<b>718,5</b> \$	650,3 \$
Provisions	12	<b>232,5</b>	147,5
Autres passifs financiers	13	<b>94,7</b>	80,4
Impôt à payer		<b>29,6</b>	32,1
Tranche courante de la dette à long terme	14	<b>22,7</b>	14,8
Autres passifs courants		<b>6,0</b>	6,2
<b>Total des passifs courants</b>		<b>1 104,0</b>	931,3
Dette à long terme	14	<b>901,0</b>	1 131,8
Provisions	12	<b>85,5</b>	89,4
Autres passifs financiers	13	<b>28,7</b>	31,8
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	15	<b>194,1</b>	224,1
Impôt différé	25	<b>16,8</b>	28,8
Autres passifs non courants		<b>20,6</b>	22,1
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>1 246,7</b>	1 528,0
<b>Total du passif</b>		<b>2 350,7</b>	2 459,3
<b>Capitaux propres (déficit)</b>		<b>165,5</b>	(14,1)
<b>Total du passif et des capitaux propres (du déficit)</b>		<b>2 516,2</b> \$	2 445,2 \$

*Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.*



**BRP inc.**

## **ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

[en millions de dollars canadiens]

**Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017**

	Attribués aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres (du déficit)
	Capital social (note 16)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
<b>Solde au 31 janvier 2016</b>	<b>331,3</b>	<b>\$ 21,5</b>	<b>\$ (393,6)</b>	<b>24,5</b>	<b>\$ (3,0)</b>	<b>\$ (19,3)</b>	<b>5,2</b>	<b>\$ (14,1)</b>
Bénéfice net (perte nette)	—	—	257,2	—	—	257,2	(0,2)	257,0
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	8,5	(21,0)	(0,4)	(12,9)	(0,4)	(13,3)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	265,7	(21,0)	(0,4)	244,3	(0,6)	243,7
Émission d'actions à droit de vote subalterne	2,4	(1,2)	—	—	—	1,2	—	1,2
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	(30,7)	—	(41,2)	—	—	(71,9)	—	(71,9)
Rémunération à base d'actions	—	6,6 <sup>a</sup>	—	—	—	6,6	—	6,6
<b>Solde au 31 janvier 2017</b>	<b>303,0</b>	<b>\$ 26,9</b>	<b>\$ (169,1)</b>	<b>3,5</b>	<b>\$ (3,4)</b>	<b>\$ 160,9</b>	<b>\$ 4,6</b>	<b>\$ 165,5</b>

<sup>a</sup>. Inclut une économie d'impôt de 0,1 million de dollars.

**Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016**

	Attribués aux actionnaires						Participations ne donnant pas le contrôle	Total du déficit
	Capital social (note 16)	Surplus d'apport	Pertes accumulées	Conversion des établissements à l'étranger	Couvertures de flux de trésorerie	Total		
<b>Solde au 31 janvier 2015</b>	<b>361,9</b>	<b>\$ 16,4</b>	<b>\$ (418,8)</b>	<b>13,1</b>	<b>\$ (2,2)</b>	<b>\$ (29,6)</b>	<b>2,7</b>	<b>\$ (26,9)</b>
Bénéfice net	—	—	51,6	—	—	51,6	—	51,6
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	36,8	11,4	(0,8)	47,4	0,3	47,7
Total du bénéfice global (de la perte globale)	—	—	88,4	11,4	(0,8)	99,0	0,3	99,3
Émission d'actions à droit de vote subalterne	2,9	(1,3)	—	—	—	1,6	—	1,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	(33,5)	—	(63,2)	—	—	(96,7)	—	(96,7)
Rémunération à base d'actions	—	6,4 <sup>a</sup>	—	—	—	6,4	—	6,4
Apport	—	—	—	—	—	—	2,2	2,2
<b>Solde au 31 janvier 2016</b>	<b>331,3</b>	<b>\$ 21,5</b>	<b>\$ (393,6)</b>	<b>24,5</b>	<b>\$ (3,0)</b>	<b>\$ (19,3)</b>	<b>5,2</b>	<b>\$ (14,1)</b>

<sup>a</sup>. Inclut une charge d'impôt de 0,1 million de dollars.

*Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.*



**TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

[en millions de dollars canadiens]

Notes	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Bénéfice net	<b>257,0</b> \$	51,6 \$
Éléments hors exploitation et sans effet de trésorerie :		
Amortissement	<b>133,1</b>	126,2
Charge d'impôt	<b>25</b> 70,1	48,8
(Gain) perte de change sur la dette à long terme	<b>(82,0)</b>	105,8
Charges d'intérêts	<b>24</b> 52,3	54,5
Charge de perte de valeur	<b>22</b> —	70,3
Autres	<b>13,0</b>	11,5
Flux de trésorerie provenant des opérations avant la variation du fonds de roulement	<b>443,5</b>	468,7
Variation du fonds de roulement :		
(Augmentation) diminution des créances clients et autres débiteurs	<b>(33,5)</b>	1,8
Augmentation des stocks	<b>(38,2)</b>	(28,3)
Augmentation des autres actifs	<b>(13,9)</b>	(13,7)
Augmentation (diminution) des fournisseurs et charges à payer	<b>95,6</b>	(42,4)
Augmentation (diminution) des autres passifs financiers	<b>12,1</b>	(1,6)
Augmentation des provisions	<b>91,6</b>	5,4
Diminution des autres passifs	<b>(8,4)</b>	(5,0)
Flux de trésorerie provenant des opérations	<b>548,8</b>	384,9
Impôt payé, déduction faite des remboursements	<b>(42,9)</b>	(24,8)
<b>Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation</b>	<b>505,9</b>	360,1
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<b>8</b> (174,3)	(194,1)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	<b>9</b> (12,5)	(16,5)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	—	10,5
Autres	<b>2,3</b>	1,1
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(184,5)</b>	(199,0)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Diminution des facilités de crédit renouvelables	<b>(1,3)</b>	(4,2)
Frais de renégociation des facilités de crédit renouvelables	<b>10</b> (2,6)	—
Émission de la dette à long terme	<b>14</b> 10,4	2,4
Frais de renégociation de la dette à long terme	<b>14</b> (18,4)	(1,2)
Remboursement de la dette à long terme	<b>(139,3)</b>	(12,4)
Intérêts payés	<b>(47,9)</b>	(42,9)
Émission d'actions à droit de vote subalterne	<b>16</b> 1,2	1,6
Rachat d'actions à droit de vote subalterne	<b>16</b> (72,9)	(95,6)
Autres	<b>(0,1)</b>	2,1
<b>Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement</b>	<b>(270,9)</b>	(150,2)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	<b>13,1</b>	(7,9)
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>	<b>63,6</b>	3,0
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>235,0</b>	232,0
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>298,6</b> \$	235,0 \$

Les notes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **1. NATURE DES ACTIVITÉS**

BRP inc. (« BRP ») a été constituée en société par actions en vertu des lois du Canada. Les actions à droit de vote multiple de BRP sont détenues par Beaudier Inc. et 4338618 Canada Inc. (collectivement, le « groupe Beaudier »), par Bain Capital Luxembourg Investments S.à r.l. (« Bain Capital ») et par la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « CDPQ ») (collectivement, les « actionnaires principaux »), tandis que les actions à droit de vote subalterne de BRP sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « DOO ».

BRP et ses filiales (la « Société ») conçoivent, développent, fabriquent et vendent des produits toutes saisons comprenant des véhicules tout-terrain, des véhicules côté à côté et des véhicules Spyder, des produits saisonniers comprenant des motoneiges et des motomarines, ainsi que des systèmes de propulsion comprenant des moteurs pour les bateaux à moteur hors-bord et à jet à injection directe, les karts, les motocyclettes et les avions récréatifs. De plus, la Société offre des pièces, des accessoires et vêtements et d'autres services connexes. Les produits de la Société sont vendus principalement par l'intermédiaire d'un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants et sont aussi vendus à des fabricants d'équipement. La Société distribue ses produits mondialement et les fabrique au Canada, au Mexique, en Autriche, aux États-Unis et en Finlande.

Le siège social de la Société est situé au 726, rue Saint-Joseph, Valcourt (Québec) J0E 2L0.

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **a) Mode de présentation**

Les présents états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certaines transactions qui sont évaluées sur une base différente, comme il est expliqué subséquemment dans la présente note sur les principales méthodes comptables.

Le 23 mars 2017, le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016.

#### **b) Règle de consolidation**

Les présents états financiers consolidés comprennent les états financiers de BRP et de ses filiales. BRP exerce le contrôle sur toutes ses filiales en propriété exclusive au moyen de participations assorties de droits de vote, à l'exception du Regionales Innovations Centrum GmbH, situé en Autriche, pour lequel une participation sans contrôle de 25 % a été comptabilisée au moment de la consolidation, et de BRP Commerce & Trade Co. Ltd, située en Chine, pour laquelle une participation sans contrôle de 20 % a été comptabilisée au moment de la consolidation.

Les principales filiales de BRP comprises dans les présents états financiers consolidés sont les suivantes :

- Bombardier Produits Récréatifs inc., établie au Canada;
- BRP U.S. Inc., établie aux États-Unis;
- BRP-Rotax GmbH & Co. KG, établie en Autriche;
- BRP European Distribution SA, établie en Suisse;
- BRP Finland Oy, établie en Finlande.

Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

#### c) Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie du principal environnement économique (la « monnaie fonctionnelle ») au sein duquel la Société exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des établissements à l'étranger est la monnaie locale, c'est-à-dire la monnaie dans laquelle la plupart des transactions avec les tiers sont libellées.

##### ***Transactions en monnaies étrangères***

Aux fins de la préparation de leurs états financiers, les établissements au Canada et à l'étranger appliquent les procédures suivantes aux transactions et aux soldes dans une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle. Les éléments monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière, et les éléments non monétaires sont convertis en fonction des taux de change en vigueur à la date de transaction. Les revenus et les charges (sauf les amortissements, qui sont convertis selon les mêmes taux de change que les actifs correspondants) sont convertis d'après les taux de change en vigueur aux dates de transaction ou selon les taux de change moyens de la période. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net.

##### ***Consolidation des établissements à l'étranger***

Tous les actifs et passifs liés à des établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Les revenus et les charges sont convertis selon les taux de change moyens de la période. Les gains et les pertes de la Société liés à la conversion d'établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres jusqu'à ce que la Société cesse d'exercer un contrôle sur les établissements à l'étranger. À ce moment, les gains ou les pertes de change cumulés dans les capitaux propres sont entièrement reclassés en résultat net.

#### d) Évaluation des stocks

Les matériaux et les travaux en cours, les produits finis ainsi que les pièces et accessoires sont évalués au moindre du coût moyen pondéré ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des travaux en cours et des produits finis fabriqués par la Société comprend le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe ainsi que les coûts indirects directement attribuables à la fabrication. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks sont ramenés à la valeur nette de réalisation lorsqu'il est déterminé que leur coût n'est pas entièrement recouvrable. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de réduire la valeur des stocks n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la réduction de valeur fait l'objet d'une reprise.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

#### e) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, les bâtiments, l'équipement et l'outillage détenus en vue de leur utilisation dans le cadre d'activités de développement, de production et de distribution ou à des fins administratives. Elles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût d'un élément comptabilisé aux immobilisations corporelles inclut son prix d'achat ainsi que tous les coûts directement attribuables au transfert de l'immobilisation jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation, y compris les coûts d'emprunt engagés au cours de la construction.

À l'exception des terrains, les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Si une immobilisation corporelle comporte des composants importants dont les durées d'utilité estimées sont différentes, l'amortissement est calculé pour chacun des composants selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée respective. Les durées d'utilité estimées de la Société, en fonction des catégories, sont les suivantes :

Outilage	De 3 à 7 ans
Équipement	De 3 à 15 ans
Bâtiments	De 10 à 60 ans

L'amortissement des actifs en cours de développement commence lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

Les durées d'utilité estimées, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement sont révisés à la fin de chaque exercice, et l'incidence de tout changement dans les estimations est comptabilisée de manière prospective.

Les bâtiments, l'équipement et l'outillage entièrement amortis sont conservés dans les comptes de coût et de l'amortissement cumulé jusqu'à ce que ces actifs soient mis hors service. Dans le cas d'une cession, le coût et l'amortissement cumulé sont retirés de l'état consolidé de la situation financière, et le montant net, diminué du produit de la cession, est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe g) ci-dessous.

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

#### **f) Immobilisations incorporelles**

Le goodwill représente l'excédent du prix d'achat des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs nets acquis. Le goodwill est systématiquement soumis à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'il pourrait s'être déprécié. Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins du test de dépréciation, selon le niveau le plus bas auquel il fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût et ne sont pas amorties compte tenu de leurs durées d'utilité prévues indéterminées pour la Société. L'évaluation des durées d'utilité prévues indéterminées est révisée à la fin de chaque exercice. Les marques de commerce sont systématiquement soumises à un test de dépréciation au 31 janvier, ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'elles pourraient s'être dépréciées. Les marques de commerce font l'objet d'un test de dépréciation avec les UGT auxquelles elles se rattachent.

Les logiciels et les licences, les réseaux de concessionnaires et les relations avec la clientèle sont comptabilisés au coût et sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Logiciels et licences	De 3 à 5 ans
Réseaux de concessionnaires	De 5 à 20 ans
Relations avec la clientèle	De 10 à 15 ans

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables de ses logiciels et licences, de ses réseaux de concessionnaires et de ses relations avec la clientèle afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que ces actifs ont pu se déprécier. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, comme il est expliqué au paragraphe g) ci-dessous.

En ce qui concerne les dépenses liées aux activités de recherche et développement, elles sont passées en charges dans la période au cours de laquelle elles sont engagées, sauf dans le cas des activités de développement si certains critères précis relatifs à leur inscription à l'actif en tant qu'immobilisations incorporelles sont remplis.

#### **g) Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles**

Un actif s'est déprécié lorsque sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif individuel à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Le cas échéant, l'actif fait l'objet d'un test de dépréciation au sein d'une UGT, qui correspond au niveau le plus bas d'actifs pour lequel il existe des entrées de trésorerie identifiables séparément. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée au moyen de la méthode des flux de trésorerie nets futurs actualisés. La charge de perte de valeur comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit les valeurs comptables des actifs (sauf le goodwill) ou des UGT qui se sont dépréciés au cours de périodes antérieures afin de déterminer s'il existe un quelconque indice que leur valeur recouvrable a augmenté. S'il existe un tel indice, un test de dépréciation est effectué, et une reprise de valeur est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net jusqu'à concurrence de la valeur comptable qui aurait existé si la charge de perte de valeur n'avait pas été comptabilisée au cours d'exercices antérieurs.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

#### h) Instruments financiers

Un instrument financier est tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une partie et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre partie. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur lorsque la Société devient partie à une transaction et sont par la suite réévalués à la juste valeur ou au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, en fonction de leur classement.

Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier qui n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier sont inclus dans la valeur comptable et amortis dans l'état consolidé du résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque la Société acquiert ou émet un instrument financier évalué à la juste valeur par le biais du résultat net, tous les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### *Actifs financiers et passifs financiers autres que les dérivés*

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas des dérivés sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, en fonction du classement suivant :

- Les placements à utilisation restreinte sont classés en tant qu'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et sont évalués à la juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net.
- La trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs sont classés en tant que prêts et créances et sont évalués au coût amorti à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.
- Les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les autres passifs financiers et la dette à long terme (excluant les contrats de location-financement) sont classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti.

#### *Instruments financiers dérivés*

Les instruments financiers dérivés sont des actifs financiers ou des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, ils sont évalués à la juste valeur, y compris les dérivés qui sont incorporés dans des contrats financiers et non financiers et qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

Dans l'état consolidé du résultat net, les variations de la juste valeur des dérivés utilisés pour gérer le risque de change lié aux éléments du fonds de roulement sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation.

## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

#### **h) Instruments financiers [suite]**

##### ***Instruments financiers dérivés soumis à la comptabilité de couverture des flux de trésorerie***

La Société applique la comptabilité de couverture des flux de trésorerie lorsqu'il est fort probable que des flux de trésorerie prévus se réalisent et que tous les autres critères relatifs au modèle de couverture des flux de trésorerie soient remplis. La portion efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés en tant qu'éléments de couverture selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et est cumulée dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction faisant l'objet de la couverture soit comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. La portion inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net à la fin de chaque période. La méthode de la régression linéaire est utilisée pour évaluer l'efficacité de la couverture à la fin de chaque période.

Si un instrument financier dérivé comptabilisé selon le modèle de couverture des flux de trésorerie est réglé avant de venir à échéance ou si la relation de couverture ne satisfait plus les critères d'une couverture des flux de trésorerie, les gains ou les pertes cumulés liés à l'instrument financier dérivé demeurent dans les capitaux propres tant que la transaction couverte sous-jacente est susceptible de se réaliser et sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dans la période au cours de laquelle la transaction couverte sous-jacente est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net. Si la transaction sous-jacente couverte est réglée avant de venir à échéance ou qu'elle n'est plus susceptible de se réaliser, les gains ou les pertes cumulés dans les capitaux propres à ce jour sont immédiatement reclassés dans l'état consolidé du résultat net. Les gains ou les pertes liés aux instruments financiers dérivés comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie sont comptabilisés dans la même catégorie que l'élément faisant l'objet d'une couverture dans l'état consolidé du résultat net.

#### **i) Décomptabilisation des créances**

Les créances sont décomptabilisées de l'état consolidé de la situation financière seulement si les droits contractuels de la Société sur les flux de trésorerie expirent ou si la Société transfère à un tiers la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents aux créances vendues.

#### **j) Programmes de retenues des concessionnaires**

La Société offre des programmes incitatifs à l'intention des concessionnaires en vertu desquels, au moment de l'expédition, la Société facture au concessionnaire un montant qui est remboursable par suite de la vente finale et de l'enregistrement de la garantie sur le produit. La Société présente les montants à payer aux concessionnaires dans les autres passifs financiers courants dans l'état consolidé de la situation financière.

#### **k) Provisions**

Les provisions représentent des passifs dont le montant ou le calendrier de paiement est incertain. Les provisions sont comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a une obligation légale ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation. En outre, des provisions sont comptabilisées à l'égard des contrats pour lesquels les coûts inévitables engagés pour satisfaire aux obligations sont supérieurs aux avantages économiques attendus du contrat.

Les provisions sont évaluées à la fin de chaque période selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Afin de tenir compte de l'effet de la valeur temps de l'argent, les provisions sont évaluées en fonction de la valeur actuelle des sorties de trésorerie nécessaires pour éteindre l'obligation selon un taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction du risque spécifique de l'obligation. Les provisions sont réévaluées à la date de chaque état consolidé de la situation financière selon les taux d'intérêt en vigueur à cette date; des charges d'intérêts sont comptabilisées pour refléter le passage du temps.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

#### k) Provisions [suite]

Les principales provisions présentées par la Société sont décrites en détail ci-après :

##### ***Provisions relatives aux produits vendus***

Lorsqu'elle vend des produits, la Société comptabilise une provision relative aux garanties limitées sur ces produits, pour des périodes allant de 6 mois à 3 ans. De plus, la Société offre des garanties prolongées sur ces produits dans le cadre de certaines promotions des ventes.

La Société comptabilise une provision liée aux réclamations existantes relatives à l'utilisation de ces produits et aux réclamations possibles, mais non présentées à la fin de chaque période.

La Société établit une provision liée aux coûts estimatifs de promotion des ventes à la plus tardive des dates suivantes : celle où les revenus sont comptabilisés ou celle où le programme de ventes est annoncé. Ces coûts comprennent notamment les rabais sur les produits accordés aux clients, les remises sur quantité, les garanties prolongées et les programmes de financement de détail. Dans l'état consolidé du résultat net, les mesures de stimulation des ventes ayant un effet de trésorerie sont comptabilisées en tant que réduction des revenus, tandis que les mesures de stimulation des ventes sans effet de trésorerie, comme l'offre de produits ou de services gratuits aux clients, sont incluses dans le coût des ventes.

##### ***Provision liée à la restructuration***

La Société établit une provision liée aux coûts de restructuration directs estimés qui seront engagés dans le cadre d'un plan de restructuration au cours de la période où la Société a un plan formalisé et détaillé décrivant les activités de restructuration, et a communiqué les principales caractéristiques du plan aux personnes concernées.

#### I) Contrats de location

La Société loue des actifs à des fins de production, de distribution et d'administration. La détermination qu'un accord constitue ou inclut un contrat de location est fondée sur la substance de cet accord, et elle exige que la Société évalue si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif. Les contrats de location sont classés comme des contrats de location financement si les modalités de la location prévoient le transfert à la Société de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Dans le cas contraire, les contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.

La charge au titre des contrats de location simple est comptabilisée sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat.

Les paiements relatifs aux contrats de location-financement sont comptabilisés à leur valeur actuelle à la date de passation du contrat et ventilés, à la date de chaque décaissement, entre les frais financiers et le passif lié au contrat de location selon le taux d'intérêt implicite du contrat. Ces contrats sont présentés aux immobilisations corporelles, aux immobilisations incorporelles et à la dette à long terme dans l'état consolidé de la situation financière.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

#### m) Avantages du personnel

##### *Avantages courants*

La Société comptabilise une charge au titre des salaires, des primes, de la rémunération à base d'actions et des cotisations sociales du personnel dans l'état consolidé du résultat net au cours de la période où les services sont rendus. Les avantages courants liés au personnel des usines de fabrication sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

##### *Avantages futurs*

La Société est le promoteur, au Canada et à l'étranger, de plusieurs régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies, capitalisés ou non, qui couvrent la plupart de ses employés. La Société offre aussi d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à certains employés.

##### *Régimes de retraite à prestations définies et régimes complémentaires de retraite*

Les coûts annuels liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de l'exercice, le montant net des charges d'intérêts et les coûts des services passés, sont déterminés de manière actuarielle au moyen de la méthode des unités de crédit projetées en fonction des meilleures estimations de la direction à l'égard des taux d'actualisation, de la progression des salaires, de l'âge de départ à la retraite des employés, de l'espérance de vie, de l'inflation et des coûts de soins de santé.

Les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent des services à la Société. En ce qui a trait au personnel des usines de fabrication, les coûts des services rendus au cours de l'exercice sont compris dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d).

Le montant net des charges d'intérêts est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à chaque période pour refléter le passage du temps.

Les coûts des services passés (gains) découlant de la variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la suite de la modification ou de la réduction d'un régime sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net lorsque survient cette modification ou cette réduction. Une réduction découle d'une transaction qui vient réduire de façon importante le nombre d'employés couverts par un régime.

Dans l'état consolidé du résultat net, les coûts liés aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont classés séparément en fonction de leur nature. Les coûts des services rendus au cours de l'exercice et les coûts des services passés (gains) sont présentés dans le bénéfice d'exploitation, tandis que le montant net des charges d'intérêts sur l'obligation découlant des avantages sociaux futurs du personnel est présenté dans les frais financiers.

Le passif comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière correspond à la valeur actuelle des obligations au titre du régime diminuées de la juste valeur des actifs du régime à cette date. Les obligations au titre du régime sont déterminées en fonction des versements futurs prévus au titre des prestations, actualisés selon les taux d'intérêt du marché en vigueur au 31 janvier, et les actifs du régime sont évalués à leur juste valeur à cette date. Les écarts actuariels découlant du calcul de la valeur actuelle des obligations au titre du régime et de la juste valeur des actifs du régime sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés directement dans les bénéfices non distribués.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]**

#### **m) Avantages du personnel [suite]**

##### *Régimes à cotisations définies*

Des charges au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net lorsque les employés rendent les services à la Société. Les charges liées au personnel des usines de fabrication sont comprises dans le coût des stocks produits, comme il est décrit ci-dessus au paragraphe d). Les charges au titre des régimes à cotisations définies sont intégralement présentées dans le bénéfice d'exploitation.

#### **n) Comptabilisation des revenus**

Les revenus de la Société sont tirés principalement de la vente de marchandises ainsi que de pièces et d'accessoires connexes. Les revenus sont comptabilisés lorsque tous les critères suivants sont remplis : les risques et les avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés de la Société aux concessionnaires indépendants, aux distributeurs ou aux clients; la Société n'est plus propriétaire des produits vendus et n'exerce plus de contrôle sur ceux-ci; les coûts à engager peuvent être évalués de façon fiable et le recouvrement est raisonnablement assuré. La comptabilisation des revenus de la Société est habituellement réalisée lorsque les marchandises sont expédiées. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, laquelle comprend les rabais actuels ainsi que les crédits pour retour qui devraient être consentis après la date d'expédition.

#### **o) Aide gouvernementale**

L'aide gouvernementale, y compris les crédits d'impôt pour recherche et développement, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net lorsque la Société satisfait aux exigences relatives aux programmes d'aide et que le recouvrement est raisonnablement assuré. L'aide gouvernementale reçue, mais conditionnellement remboursable, est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net tant qu'il demeure probable que les conditions relatives au remboursement ne seront pas remplies. L'aide gouvernementale accordée pour compenser les charges est présentée dans l'état consolidé du résultat net à titre de réduction des charges auxquelles elle se rapporte, tandis que l'aide accordée pour l'acquisition d'immobilisations corporelles est déduite du coût de l'actif connexe.

#### **p) Rémunération à base d'actions**

La Société attribue aux dirigeants, aux employés et, dans certains cas, aux consultants de la Société des options sur actions qui sont réglées par l'émission d'actions ordinaires. La Société établit une charge de rémunération à l'égard de ces attributions en fonction de la juste valeur de chaque tranche d'options à la date d'attribution. La charge de rémunération est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits de chaque tranche en fonction du nombre d'options dont les droits devraient finalement être acquis. La Société effectue une estimation des renonciations aux options sur actions au moment de l'attribution et révise ces estimations lors de périodes ultérieures si le nombre réel de renonciations diffère de ces estimations. Le montant correspondant est comptabilisé dans le surplus d'apport en tant que composante des capitaux propres.

#### **q) Impôt**

La charge d'impôt de la Société représente la somme d'impôt exigible à payer en fonction du bénéfice imposable pour l'exercice et de l'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis selon les différences entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs au moyen des taux d'imposition et des lois fiscales adoptés ou quasi adoptés qui devraient être en vigueur au moment où les écarts se résorberont. L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

#### r) Bénéfice par action

Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'instruments de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives des régimes d'options sur actions. En ce qui a trait au régime d'options sur actions, un calcul est effectué afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (établie en fonction du cours moyen annuel des actions de la Société) selon la valeur monétaire des droits de souscription rattachés aux options sur actions en cours.

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés conformément aux méthodes comptables de la Société exige de la direction qu'elle formule des jugements et des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés ainsi que sur les montants connexes relatifs aux revenus et aux charges, aux autres éléments du résultat global et aux informations fournies.

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société

Les meilleures estimations de la Société sont fondées sur les renseignements, les données et les faits connus à la date à laquelle elles sont formulées. La direction s'appuie sur son expérience et sur certains renseignements, sur la conjoncture économique et les tendances en général ainsi que sur des hypothèses concernant les résultats futurs probables pour formuler les estimations. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement, et les incidences de toute variation sont comptabilisées immédiatement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations, et ces différences pourraient être considérables.

Le budget d'exploitation annuel de la Société et les révisions du budget qu'elle réalise durant l'exercice (collectivement, le « Budget »), de même que le plan stratégique de la Société, comprennent des données fondamentales qui sont utilisées comme base pour établir certaines estimations importantes nécessaires à la préparation des présents états financiers consolidés. Chaque année, la direction prépare son budget d'exploitation et son plan stratégique annuels selon un processus en fonction duquel un budget détaillé sur un an et un plan stratégique sur trois ans sont établis par chaque entité, puis consolidés.

Les flux de trésorerie et la rentabilité compris dans le budget sont fondés sur les commandes actuelles et futures prévues, la conjoncture générale des marchés, les structures de coûts actuelles, les variations de coûts prévues et les ententes actuelles avec des tiers. La direction utilise des données du budget d'exploitation annuel et des projections ou des hypothèses additionnelles pour calculer les résultats prévus en ce qui a trait au plan stratégique et aux périodes ultérieures.

Le Budget et le plan stratégique sont approuvés par la direction et le conseil d'administration. La direction assure ensuite le suivi du rendement par rapport au Budget. Des écarts importants entre le rendement réel et le rendement prévu constituent un indicateur clé du besoin d'évaluer si certaines des estimations utilisées pour la préparation de l'information financière devraient être révisées.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

La direction doit s'appuyer sur des estimations aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société, et elle est d'avis que les estimations les plus importantes sont les suivantes :

##### ***Estimation de la valeur nette de réalisation des stocks***

La valeur nette de réalisation des matériaux et des travaux en cours est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les besoins en matière de production, les caractéristiques actuelles et futures des produits, les coûts de production prévus devant être engagés et la rentabilité prévue des produits finis. La valeur nette de réalisation des produits finis ainsi que des pièces et accessoires est déterminée d'après la comparaison des éléments et de la valeur des stocks avec les prix de vente prévus, les programmes de vente et les caractéristiques des nouveaux produits.

##### ***Estimation de la durée d'utilité de l'outillage***

La durée d'utilité de l'outillage est estimée par gamme de produits d'après sa durée de vie prévue et la durée de vie prévue du produit auquel il se rapporte.

##### ***Estimation de la dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles***

La direction évalue la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles principalement au niveau des groupes d'UGT, à l'aide d'une méthode d'actualisation des flux de trésorerie; l'évaluation est effectuée par gamme de produits, en fonction de l'établissement du budget et du plan stratégique annuels. Des marques de commerce et un goodwill ont été comptabilisés relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc. par la Société en 2003. Au 31 janvier 2017, la totalité de la valeur comptable de 136,0 millions de dollars des marques de commerce et une tranche de 114,7 millions de dollars de la valeur comptable de 115,9 millions de dollars du goodwill étaient liées à cette transaction.

##### **Tests de dépréciation des marques de commerce**

Aux fins des tests de dépréciation, les marques de commerce Ski-Doo<sup>MD</sup>, Sea-Doo<sup>MD</sup> et Evinrude<sup>MD</sup> sont affectées à leur UGT respective. La valeur comptable de 136,0 millions de dollars des marques de commerce se composait de montants de 63,5 millions de dollars, de 59,1 millions de dollars et de 13,4 millions de dollars, respectivement, au titre des marques Ski-Doo, Sea-Doo et Evinrude.

##### ***Valeur recouvrable***

La Société établit séparément la valeur recouvrable de ces marques de commerce selon un calcul fondé sur leur valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 10,9 % à 12,9 %. Ces taux d'actualisation ont été calculés en ajoutant les facteurs de risque liés à la gamme de produits testée au coût en capital moyen pondéré de la Société. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, des taux de croissance variant entre 0 % et 1,3 % ont été utilisés pour calculer la valeur finale des marques de commerce Ski-Doo<sup>MD</sup>, Sea-Doo<sup>MD</sup> et Evinrude<sup>MD</sup>. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que les marques de commerce n'ont pas subi de dépréciation.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

##### Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill de 114,7 millions de dollars inscrit en 2003 a été affecté au groupe des UGT représentant l'ensemble des gammes de produits de la Société.

##### *Valeur recouvrable*

La valeur recouvrable du groupe des UGT est établie selon un calcul fondé sur la valeur d'utilité, laquelle repose sur les flux de trésorerie projetés de la Société tirés du budget pour un exercice et du plan stratégique sur trois exercices, tout en incluant une valeur finale calculée en actualisant les données de l'exercice final à perpétuité. Ces données servent de fondement aux principales hypothèses servant au calcul de la valeur d'utilité et elles incluent les volumes de vente, les prix de vente, les coûts de production, les coûts de distribution et les charges d'exploitation ainsi que les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont ensuite actualisés. Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt de 11,3 %. Lors de l'évaluation de la valeur d'utilité, un taux de croissance de 1,9 % a servi au calcul de la valeur finale. La Société procède à une analyse de sensibilité des flux de trésorerie et du taux de croissance afin de confirmer que le goodwill n'a pas subi de dépréciation.

##### ***Estimation de la recouvrabilité des actifs d'impôt différé***

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement si la direction juge probable qu'ils seront réalisés selon le budget annuel, le plan stratégique et des projections additionnelles permettant de calculer les résultats prévus pour des périodes ultérieures.

##### ***Estimation des provisions au titre des garanties liées aux produits, des passifs liés aux produits, des programmes de vente et de la restructuration***

Le coût de la garantie est établi pour chaque produit et comptabilisé au moment de la vente en fonction de la meilleure estimation faite par la direction d'après les taux et les tendances historiques au titre des coûts. Les provisions relatives aux garanties sont ajustées lorsque la Société détecte un problème important et récurrent relatif à des produits vendus ou lorsqu'elle constate des écarts en matière de coûts et de tendances par suite de l'analyse des réclamations au titre des garanties.

La provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période est calculée en fonction de la meilleure estimation de la direction en ce qui a trait aux montants nécessaires au règlement des réclamations existantes. De plus, la provision au titre des passifs liés aux produits à la fin de la période de présentation de l'information financière comprend les réclamations engagées, mais non présentées, d'après les coûts historiques moyens.

La provision liée au programme de vente est estimée selon les caractéristiques actuelles du programme, les données historiques et les ventes au détail prévues pour chaque gamme de produits.

La provision au titre de la restructuration est initialement estimée en fonction des coûts estimés du plan de restructuration, selon les caractéristiques du plan approuvé par la direction. La provision au titre de la restructuration fait l'objet d'un examen à la fin de chaque période, de manière à tenir compte de toutes nouvelles informations concernant la réalisation du plan. Au besoin, la provision est ajustée.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS IMPORTANTS [SUITE]

#### a) Estimations importantes aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société [suite]

##### ***Estimation des taux d'actualisation utilisés pour évaluer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies***

Afin de déterminer les taux d'actualisation utilisés pour calculer les charges et le passif au titre des régimes à prestations définies, la direction consulte des cabinets d'actuaires externes pour que ceux-ci lui fournissent des taux d'actualisation utilisés couramment et applicables, qui sont fondés sur le rendement de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité ayant des flux de trésorerie qui correspondent au versement prévu des prestations pour chaque régime à prestations définies. La direction se fonde sur ses connaissances et sur sa compréhension des facteurs économiques généraux pour tirer une conclusion sur l'exactitude des taux d'actualisation utilisés.

#### b) Jugements importants posés lors de l'application des méthodes comptables de la Société

La direction doit poser certains jugements lors de l'application des méthodes comptables de la Société, particulièrement en ce qui a trait aux éléments suivants :

##### ***Dépréciation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles***

La Société opère selon un niveau élevé d'intégration et d'interdépendance aux fins de ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution. Les entrées de trésorerie générées par chaque gamme de produits nécessitent le recours à divers actifs de la Société, qui limitent les tests de dépréciation à effectuer pour un seul actif. Par conséquent, la direction effectue les tests de dépréciation en regroupant les UGT.

##### ***Monnaie fonctionnelle***

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale, mais ses activités de conception, de développement, de fabrication et de distribution font l'objet d'un niveau élevé d'intégration, et la direction doit exercer un jugement important pour déterminer la monnaie fonctionnelle de chaque entité à l'aide des facteurs énoncés dans IAS 21, *Effets des variations des cours des monnaies étrangères*. La direction a mis en œuvre une méthode comptable en vertu de laquelle la monnaie fonctionnelle de chaque entité est réputée être sa monnaie locale, à moins que l'évaluation des critères utilisés aux fins de l'évaluation de la monnaie fonctionnelle énoncés dans IAS 21 détermine qu'une autre monnaie constitue la monnaie fonctionnelle. Les critères énoncés dans IAS 21 qui sont applicables à chaque entité font l'objet d'un examen annuel, en fonction des transactions avec des tiers uniquement.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 4. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En mai 2014, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Cette norme a pour objectif de fournir un modèle unique complet pour les entités qui sera utilisé pour comptabiliser les produits tirés de contrats conclus avec des clients. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 15 pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2018. D'après l'analyse préliminaire de la Société, l'incidence la plus significative serait la comptabilisation de toutes les promotions des ventes au moment de la vente, plutôt qu'à la date la plus tardive entre la date où les revenus sont comptabilisés ou celle où le programme de ventes est annoncé, comme le prévoit IAS 18, *Produits des activités ordinaires*. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence monétaire de ce changement éventuel. Elle continue d'évaluer l'incidence de cette nouvelle norme, et fera d'autres mises à jour au cours de l'exercice se terminant le 31 janvier 2018.

En juillet 2014, l'IASB a publié la version finale d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui établit de nouvelles exigences de classement, de nouvelles exigences d'évaluation et un nouveau modèle de comptabilité de couverture. La version finale de la norme remplace les versions antérieures d'IFRS 9 et conclut le projet de l'IASB visant à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 9 pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2018. Dans le cadre de son analyse préliminaire, la Société n'a pas relevé d'incidence importante sur ses états financiers consolidés en ce qui a trait au classement, à l'évaluation et à la comptabilité de couverture.

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les bailleurs que pour les preneurs. IFRS 16 présente un modèle unique de comptabilisation par le preneur et exige de ce dernier qu'il comptabilise les actifs et les passifs pour tous les contrats de location, excepté ceux dont la durée est de 12 mois ou moins ou pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur. La date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2019. D'après l'analyse préliminaire de la Société, l'incidence la plus significative sera la comptabilisation de la valeur actuelle des paiements futurs liés aux contrats de location à titre d'actifs et de passifs liés aux contrats de location dans l'état de la situation financière, et ce, pour la plupart des contrats de location de la Société considérés comme des contrats de location simple en vertu d'IAS 17, *Contrats de location*. La Société fera d'autres mises à jour au fur et à mesure qu'elle avancera dans son évaluation.

En janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, qui exigent que les sociétés fournissent des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. La date d'entrée en vigueur de ces modifications pour la Société est le 1<sup>er</sup> février 2017. La Société a terminé l'évaluation de ces modifications, qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

L'IASB a publié d'autres normes ou modifications aux normes existantes qui ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

**5. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS**

Les créances clients et autres débiteurs de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Créances clients	286,8 \$	277,2 \$
Provision pour créances douteuses	(2,5)	(3,8)
	<b>284,3</b>	<b>273,4</b>
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	34,5	26,4
Autres	7,9	8,6
<b>Total des créances clients et autres débiteurs</b>	<b>326,7 \$</b>	<b>308,4 \$</b>

**6. AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Les autres actifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Placements à utilisation restreinte <sup>a</sup>	16,1 \$	17,7 \$
Instruments financiers dérivés	1,3	4,3
Autres	6,2	8,2
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>30,2 \$</b>
Tranche courante	3,5	8,0
Tranche non courante	20,1	22,2
<b>Total des autres actifs financiers</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>30,2 \$</b>

<sup>a</sup> Les placements à utilisation restreinte sont des obligations négociées en Bourse qui ne peuvent servir qu'à payer les indemnités de départ et les charges de retraite relatives aux régimes de retraite en Autriche, et ne peuvent être utilisés à des fins générales.

La portion non courante est principalement attribuable aux placements à utilisation restreinte.

**7. STOCKS**

Les stocks de la Société s'établissent comme suit :

	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Matériaux et travaux en cours	286,0 \$	302,7 \$
Produits finis	258,0	214,9
Pièces, accessoires et vêtements	145,8	168,3
<b>Total des stocks</b>	<b>689,8 \$</b>	<b>685,9 \$</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a comptabilisé dans les états consolidés du résultat net une réduction de valeur des stocks de 26,0 millions de dollars (13,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016), et a comptabilisé une reprise d'une réduction de valeur comptabilisée antérieurement pour un montant de 3,9 millions de dollars (2,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016).



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 7. STOCKS [SUITE]

De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a comptabilisé des stocks totalisant 2 840,0 millions de dollars au coût des ventes (2 633,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016).

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2017			31 janvier 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Outilage	703,3 \$	480,8 \$	222,5 \$	634,7 \$	437,7 \$	197,0 \$
Équipement	563,1	341,4	221,7	529,1	323,5	205,6
Bâtiments	291,1	107,6	183,5	287,4	100,0	187,4
Terrains	45,5	—	45,5	46,6	—	46,6
Total	1 603,0 \$	929,8 \$	673,2 \$	1 497,8 \$	861,2 \$	636,6 \$

Aux 31 janvier 2017 et 2016, les actifs en cours de développement se chiffrant respectivement à 51,8 millions de dollars et à 53,4 millions de dollars ont été inclus au coût des immobilisations corporelles.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2017 :

Valeur comptable au 31 janvier 2016	Acquisitions <sup>a</sup>	Cessions	Amortissement	Perte de valeur	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2017 <sup>b</sup>
Outilage	197,0 \$	99,4 \$	(0,1) \$	(64,6) \$	— \$	(9,2) \$
Équipement	205,6	58,8	—	(39,7)	—	(3,0)
Bâtiments	187,4	12,5	—	(12,0)	—	(4,4)
Terrains	46,6	1,7	—	—	—	(2,8)
Total	636,6 \$	172,4 \$	(0,1) \$	(116,3) \$	— \$	(19,4) \$
						673,2 \$

<sup>a</sup>. Une aide gouvernementale de 2,1 millions de dollars a été portée en diminution des acquisitions et un montant de 0,2 million de dollars des acquisitions provient de contrats de location-financement (se reporter à la note 14).

<sup>b</sup>. De l'équipement loué totalisant 7,4 millions de dollars et des bâtiments loués totalisant 3,1 millions de dollars sont inclus dans la valeur comptable.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES [SUITE]

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations corporelles durant l'exercice terminé le 31 janvier 2016 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2015	Acquisitions <sup>a</sup>	Cessions	Amortissement	Perte de valeur <sup>b</sup>	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2016 <sup>c</sup>
Outilage	160,2 \$	97,3 \$	(0,1) \$	(57,4) \$	(12,8) \$	9,8 \$	197,0 \$
Équipement	188,1	71,5	(0,4)	(40,6)	(16,3)	3,3	205,6
Bâtiments	186,9	27,2	(3,1)	(12,0)	(17,4)	5,8	187,4
Terrains	51,7	0,4	(0,7)	—	(8,7)	3,9	46,6
Total	586,9 \$	196,4 \$	(4,3) \$	(110,0) \$	(55,2) \$	22,8 \$	636,6 \$

a. Une aide gouvernementale de 1,1 million de dollars a été portée en diminution des acquisitions et un montant de 3,4 millions de dollars des acquisitions provient de contrats de location-financement (se reporter à la note 14).

b. Se reporter à la note 22.

c. De l'équipement loué totalisant 8,6 millions de dollars et des bâtiments loués totalisant 3,4 millions de dollars sont inclus dans la valeur comptable.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la Société s'établissaient comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2017			31 janvier 2016		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Goodwill	115,9 \$	— \$	115,9 \$	116,0 \$	— \$	116,0 \$
Marques de commerce	136,0	—	136,0	136,0	—	136,0
Logiciels et licences	109,4	70,3	39,1	101,6	62,5	39,1
Réseaux de concessionnaires	47,3	29,4	17,9	50,2	28,1	22,1
Relations avec la clientèle	22,6	14,4	8,2	24,6	13,9	10,7
Total	431,2 \$	114,1 \$	317,1 \$	428,4 \$	104,5 \$	323,9 \$

À la date de l'état consolidé de la situation financière, la Société a effectué le test annuel requis concernant la dépréciation du goodwill et des marques de commerce à durée d'utilité indéterminée et a conclu qu'il n'y avait eu aucune dépréciation au cours des exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016, sauf en ce qui concerne la marque de commerce Evinrude<sup>MD</sup> au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016 (se reporter à la note 22).

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2017 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2016	Acquisitions	Cessions	Amortissement	Perte de valeur	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2017 <sup>a</sup>
Goodwill	116,0 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	(0,1) \$	115,9 \$
Marques de commerce	136,0	—	—	—	—	—	136,0
Logiciels et licences	39,1	12,5	—	(12,2)	—	(0,3)	39,1
Réseaux de concessionnaires	22,1	—	—	(2,9)	—	(1,3)	17,9
Relations avec la clientèle	10,7	—	—	(1,7)	—	(0,8)	8,2
Total	323,9 \$	12,5 \$	— \$	(16,8) \$	— \$	(2,5) \$	317,1 \$

<sup>a</sup> Des logiciels et des licences loués totalisant 1,3 million de dollars sont inclus dans la valeur comptable.

Le tableau suivant illustre les variations des immobilisations incorporelles de la Société durant l'exercice terminé le 31 janvier 2016 :

	Valeur comptable au 31 janvier 2015	Acquisitions	Cessions	Amortissement	Perte de valeur <sup>a</sup>	Effet des variations des taux de change	Valeur comptable au 31 janvier 2016 <sup>b</sup>
Goodwill	115,9 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	0,1 \$	116,0 \$
Marques de commerce	151,1	—	—	—	(15,1)	—	136,0
Logiciels et licences	36,4	14,7	(0,2)	(11,8)	—	—	39,1
Réseaux de concessionnaires	21,4	1,8	—	(2,7)	—	1,6	22,1
Relations avec la clientèle	11,7	—	—	(1,7)	—	0,7	10,7
Total	336,5 \$	16,5 \$	(0,2) \$	(16,2) \$	(15,1) \$	2,4 \$	323,9 \$

<sup>a</sup> Se reporter à la note 22.

<sup>b</sup> Des logiciels et des licences loués totalisant 1,6 million de dollars sont inclus dans la valeur comptable.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **10. FACILITÉS DE CRÉDIT RENOUVELABLES**

Le 30 juin 2016, la Société a modifié et mis à jour sa convention de facilités de crédit renouvelables de 350,0 millions de dollars afin d'augmenter de 75,0 millions de dollars le montant pouvant être prélevé sur celles-ci, soit un montant total de 425,0 millions de dollars, de reporter leur échéance de mai 2018 à juin 2021 et de diminuer les coûts d'emprunt de 0,25 % (les « facilités de crédit renouvelables »). La Société a engagé des frais de transaction de 2,6 millions de dollars, qui sont amortis sur la durée prévue des facilités de crédit renouvelables.

Les taux d'intérêt applicables varient en fonction d'un ratio de levier financier défini dans les facilités de crédit renouvelables comme étant le ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie consolidés de la filiale de la Société, Bombardier Produits Récréatifs inc. (le « ratio de levier financier »). Après la modification, les taux d'intérêt applicables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
  - a) au taux LIBOR majoré de 1,75 % à 3,50 % par année, ou
  - b) au taux de base américain majoré de 0,75 % à 2,50 % par année, ou
  - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 0,75 % à 2,50 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
  - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % à 3,50 % par année, ou
  - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 0,75 % à 2,50 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 1,75 % à 3,50 % par année.

De plus, la Société paie des commissions d'engagement de 0,30 % à 0,45 % par année sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables.

Au 31 janvier 2017, les coûts d'emprunt en vertu des facilités de crédit renouvelables s'établissent comme suit :

- i) le montant en dollars américains
  - a) au taux LIBOR majoré de 2,25 % par année, ou
  - b) au taux de base américain majoré de 1,25 % par année, ou
  - c) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 1,25 % par année;
- ii) le montant en dollars canadiens
  - a) au taux des acceptations bancaires majoré de 2,25 % par année, ou
  - b) au taux préférentiel du Canada majoré de 1,25 % par année;
- iii) le montant en euros au taux EURIBOR majoré de 2,25 % par année.

Au 31 janvier 2017, les commissions d'engagement sur le montant non prélevé des facilités de crédit renouvelables s'élevaient à 0,35 % par année.

La Société doit maintenir, dans certaines circonstances, un ratio minimal de couverture des charges fixes. De plus, le total des emprunts disponibles est assujetti, en vertu des facilités de crédit renouvelables, à un calcul de la capacité d'emprunt correspondant à la somme de 75 % de la valeur comptable des créances clients et autres débiteurs et de 50 % de la valeur comptable des stocks.

Aux 31 janvier 2017 et 2016, la Société n'avait prélevé aucun montant sur les facilités de crédit renouvelables, et elle avait émis des lettres de crédit d'un montant de 2,2 millions de dollars au 31 janvier 2017 (3,3 millions de dollars au 31 janvier 2016). De plus, des lettres de crédit d'un montant de 4,1 millions de dollars étaient en cours en vertu d'autres conventions bancaires au 31 janvier 2017 (4,2 millions de dollars au 31 janvier 2016).

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 11. FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

Les fournisseurs et charges à payer de la Société s'établissent comme suit aux dates suivantes :

	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Fournisseurs à payer	518,8 \$	461,7 \$
Salaires et charges à payer liées au personnel	97,1	78,0
Autres charges à payer	102,6	110,6
Total des fournisseurs et charges à payer	718,5 \$	650,3 \$

### 12. PROVISIONS

Les provisions de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Provisions relatives aux produits vendus	229,6 \$	217,1 \$
Restructuration (note 23)	0,2	3,1
Autres	88,2	16,7
Total des provisions	318,0 \$	236,9 \$
Tranche courante	232,5	147,5
Tranche non courante	85,5	89,4
Total des provisions	318,0 \$	236,9 \$

Les provisions relatives aux produits vendus comprennent les provisions au titre des garanties régulières et prolongées sur les produits vendus, les provisions au titre de la responsabilité de produits et les provisions liées aux programmes de ventes offerts par la Société à ses concessionnaires indépendants, à ses distributeurs ou à ses clients en vue de soutenir les activités de vente au détail.

La tranche non courante des provisions est principalement attribuable aux provisions relatives aux produits vendus. Au 31 janvier 2017, la Société estime que les sorties de fonds relatives à la portion non courante de ces provisions pourraient avoir lieu du 1<sup>er</sup> février 2018 au 31 janvier 2027.

Les variations des provisions s'établissent comme suit :

	Provisions relatives aux produits vendus	Restructuration	Autres	Total
<b>Solde au 31 janvier 2016</b>	217,1 \$	3,1 \$	16,7 \$	236,9 \$
Montant passé en charges au cours de l'exercice	436,3	—	79,9 <sup>a</sup>	516,2
Montant versé au cours de l'exercice	(395,2)	(1,7)	(8,2)	(405,1)
Montant ayant fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice	(15,1)	(1,1)	(0,5)	(16,7)
Effet des variations des taux de change	(12,1)	(0,1)	0,3	(11,9)
Désactualisation et effet de la variation des estimations d'actualisation	(1,4)	—	—	(1,4)
<b>Solde au 31 janvier 2017</b>	229,6 \$	0,2 \$	88,2 \$	318,0 \$

<sup>a</sup> Comprend une charge de 70,7 millions de dollars au titre des litiges décrits à la note 23.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

**13. AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Programmes de retenues des concessionnaires et dépôts des clients	78,1 \$	72,5 \$
Montant à payer à Bombardier Inc. (note 26)	22,2	22,6
Instruments financiers dérivés	10,0	6,2
Montant à payer à une société de gestion de régimes de retraite (note 15)	5,1	8,6
Autres	8,0	2,3
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>123,4 \$</b>	<b>112,2 \$</b>
Tranche courante	94,7	80,4
Tranche non courante	28,7	31,8
<b>Total des autres passifs financiers</b>	<b>123,4 \$</b>	<b>112,2 \$</b>

La tranche non courante est principalement constituée du montant à payer à Bombardier Inc. à l'égard de l'indemnisation liée à l'impôt.

**14. DETTE À LONG TERME**

Aux 31 janvier 2017 et 2016, les échéances, les taux d'intérêt, les montants nominaux restant dus et les valeurs comptables de la dette à long terme s'établissaient comme suit :

	31 janvier 2017				
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable
Facilité à terme	Juin 2023	4,04 %	4,61 %	696,5 \$ US	879,1 \$ <sup>a</sup>
Emprunts à terme	Déc. 2017 à déc. 2028	0,75 % à 2,19 %	1,50 % à 8,60 %	24,8 euros	32,3
Passif au titre des contrats de location-financement	Janv. 2018 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	16,6 \$	12,3
<b>Total de la dette à long terme</b>				<b>923,7 \$</b>	
Tranche courante				22,7	
Tranche non courante				901,0	
<b>Total de la dette à long terme</b>				<b>923,7 \$</b>	

<sup>a</sup>: Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 28,4 millions de dollars.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 14. DETTE À LONG TERME [SUITE]

					31 janvier 2016
	Échéance	Taux d'intérêt contractuel	Taux d'intérêt effectif	Montant nominal restant dû	Valeur comptable
Facilité à terme	Janv. 2019	3,75 %	4,66 %	792,0 \$ US	1 095,5 \$ <sup>a</sup>
Emprunts à terme	Sept. 2016 à mars 2022	0,75 % à 2,17 %	1,25 % à 8,60 %	26,0 euros	37,2
Passif au titre des contrats de location-financement	Janv. 2018 à déc. 2030	8,00 %	8,00 %	19,2 \$	13,9
<b>Total de la dette à long terme</b>					<b>1 146,6 \$</b>
Tranche courante					14,8
Tranche non courante					1 131,8
<b>Total de la dette à long terme</b>					<b>1 146,6 \$</b>

<sup>a</sup> Déduction faite des coûts de transaction non amortis de 19,6 millions de dollars.

En vertu d'ententes de sûreté, les montants empruntés aux termes des facilités de crédit renouvelables et de la facilité à terme (les « facilités de crédit ») sont garantis par la quasi-totalité des actifs de la Société.

#### a) Facilité à terme

Le 30 juin 2016, la Société a modifié et mis à jour sa facilité à terme. Cette modification et cette mise à jour lui permettent de disposer d'une facilité à terme prorogée de 700,0 millions de dollars américains venant à échéance en juin 2023 qui est assortie d'une option en vertu de laquelle la Société peut, sous réserve de certaines conditions, augmenter de 250,0 millions de dollars américains le montant pouvant être emprunté (la « facilité à terme »). La convention de facilité à terme comporte les déclarations et garanties habituelles, mais ne prévoit aucune clause restrictive. La Société a engagé des coûts de transaction de 18,4 millions de dollars, qui sont compris dans la valeur comptable de la facilité à terme et amortis sur la durée prévue de cette facilité, à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. En raison du remboursement de 92,0 millions de dollars américains sur le montant nominal restant dû de la facilité à terme antérieure, des coûts de transaction de 1,7 million de dollars inclus dans la valeur comptable ont été comptabilisés dans le résultat net.

Au 31 janvier 2017, les coûts d'emprunt en vertu de la facilité à terme s'établissaient comme suit :

- i) au taux LIBOR majoré de 3,00 % par année, le taux LIBOR minimal étant de 0,75 %, ou
- ii) au taux de base américain majoré de 2,00 %, ou
- iii) au taux préférentiel des États-Unis majoré de 2,00 %.

Conformément à la facilité à terme, les coûts d'emprunt au taux de base américain ou au taux préférentiel des États-Unis ne peuvent être inférieurs aux coûts d'emprunt au taux LIBOR.

La Société est tenue de rembourser chaque année au moins 1 % du montant minimal initial en deux versements égaux en juillet et en janvier. Par conséquent, la Société a remboursé un montant de 3,5 millions de dollars américains durant l'exercice terminé le 31 janvier 2017. En outre, dans l'éventualité où Bombardier Produits Récréatifs inc. affichait une situation de trésorerie excédentaire à la fin de l'exercice et un ratio de levier financier supérieur à un certain seuil, la Société pourrait être tenue de rembourser une partie de la facilité à terme. Aux 31 janvier 2017 et 2016, la Société n'était pas tenue de rembourser une partie de la facilité à terme en vertu de cette exigence.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a modifié sa facilité à terme de 1 050,0 millions de dollars américains afin de réduire de 0,25 % le taux d'intérêt applicable au montant nominal restant dû de 792,0 millions de dollars américains. La Société a engagé des frais de renégociation de 1,2 million de dollars, et toutes les autres modalités de la facilité à terme sont demeurées inchangées.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **14. DETTE À LONG TERME [SUITE]**

#### **b) Emprunts à terme**

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a conclu une convention d'emprunt à terme assortie de taux d'intérêt favorables en vertu d'un programme du gouvernement autrichien. Ce programme soutient les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. L'emprunt à terme, dont le montant nominal s'élève à 7,3 millions d'euros (10,2 millions de dollars) porte intérêt au taux de 1,65 % jusqu'au 30 juin 2022, puis au taux de 1,90 % du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à la date d'échéance, soit le 31 décembre 2028. La Société a comptabilisé une subvention de 1,1 million d'euros (1,6 million de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur de l'emprunt à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

De plus, au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a reçu un montant de 0,2 million de dollars relativement à un emprunt à terme consenti au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a conclu des conventions d'emprunt à terme assorties de taux d'intérêt favorables en vertu de programmes du gouvernement autrichien. Ces programmes soutiennent les projets de recherche et développement en fonction des charges engagées par la Société en Autriche. Les emprunts à terme, dont le montant nominal total s'élève à 1,8 million d'euros (2,4 millions de dollars) portent intérêt à un taux de 0,75 % ou au taux EURIBOR sur trois mois majoré de 1,50 % et viennent à échéance entre mars 2020 et mars 2022. La Société a comptabilisé une subvention de 0,1 million d'euros (0,2 million de dollars) à titre de réduction des frais de recherche et développement, ce qui représente l'écart entre la juste valeur des emprunts à terme au moment de la conclusion de l'entente et la trésorerie reçue.

#### **c) Passif au titre des contrats de location-financement**

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a comptabilisé un montant de 0,2 million de dollars en équipement lié à des contrats de location-financement relativement à l'impartition de la majeure partie de ses activités nord-américaines de distribution des pièces, accessoires et vêtements.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a conclu des contrats de location-financement relativement à des améliorations locatives au Canada et en Finlande. Au cours de cette période, la Société a comptabilisé un montant de 3,4 millions de dollars en bâtiments lié à ces contrats.

Au 31 janvier 2017, les obligations contractuelles à l'égard de ces contrats de location-financement s'élevaient à 16,6 millions de dollars et seront réglées au cours d'une période se terminant en décembre 2030.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL

Les charges au titre des avantages du personnel, c'est-à-dire les charges liées à toutes les formes de contrepartie versée par la Société en échange de services rendus par ses employés, s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Rémunération courante	599,2 \$	559,9 \$
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	8,0	16,6
Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies	28,7	30,0
Indemnités de fin de contrat de travail	2,9	2,6
Rémunération à base d'actions (note 17)	6,5	6,5
Autres avantages à long terme	1,6	(0,1)
<b>Total</b>	<b>646,9 \$</b>	<b>615,5 \$</b>

#### a) Avantages postérieurs à l'emploi

La Société est le promoteur de régimes de retraite à cotisations définies et de régimes de retraite non contributifs à prestations définies qui procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi à la majorité de ses employés.

##### *Employés canadiens*

La Société est le promoteur de régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à l'intention de ses dirigeants canadiens et de régimes à cotisations définies pour ses employés non dirigeants. De plus, la Société a conservé des obligations au titre des prestations définies à l'égard de certains employés et anciens employés pour des services rendus avant 2005.

Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de la Société offrent aux employés admissibles qui sont à la retraite des avantages non contributifs en matière d'assurance-vie et de soins de santé qui sont financés au fur et à mesure. Les avantages en matière de soins de santé sont payables à partir du départ à la retraite jusqu'à l'âge de 65 ans.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a modifié les critères d'admissibilité aux avantages non contributifs en matière d'assurance-vie dans le cadre des autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. La Société a comptabilisé un gain de 7,1 millions de dollars dans le bénéfice d'exploitation au titre de cette transaction. Au cours de la même période, la Société a amélioré la formule de calcul du revenu du régime de retraite à prestations définies pour ses employés non dirigeants. La Société a comptabilisé une perte de 0,8 million de dollars dans le bénéfice d'exploitation au titre de cette transaction.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]**

#### **a) Avantages postérieurs à l'emploi [suite]**

Les régimes à prestations définies sont enregistrés auprès des gouvernements et se conforment aux lois applicables. Les régimes sont régis par un comité de retraite composé de représentants de l'employeur et des employés. Le comité de retraite a délégué ses responsabilités au comité de placements, qui est responsable de la politique de placement des actifs de la caisse. Ce comité est composé de représentants de l'employeur. Les régimes ont pour stratégie de diminuer le niveau de risque en augmentant progressivement, lorsque leur solvabilité s'améliore, leur pondération en titres à revenu fixe à long terme. La Société verse aux régimes le financement minimal requis en vertu des réglementations actuelles. La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies s'établit à environ 15 ans. Au 31 janvier 2017, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ces obligations au titre des prestations définies au Canada seront versés dans les 18 prochaines années.

De plus, la Société est le promoteur d'un régime de retraite à prestations définies qui offre à ses dirigeants des avantages complémentaires de retraite.

#### ***Employés des États-Unis***

Aux États-Unis, la Société offre à ses employés un régime à cotisations définies et offre à ses dirigeants un régime de retraite complémentaire non enregistré à prestations définies fondées sur le salaire moyen en fin de carrière.

#### ***Employés européens***

La Société est le promoteur de régimes à cotisations définies à l'intention de ses employés dans la plupart de ses entités européennes. De plus, la Société offre un régime à prestations définies non capitalisé et un régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire en Autriche. En vertu du régime à prestations définies, les prestations sont calculées en fonction du nombre d'années de service des employés admissibles, des taux d'accumulation des prestations de retraite applicables et de la rémunération au moment de la retraite. En vertu du régime d'indemnité de retraite à prestation forfaitaire, la prestation est calculée en fonction du nombre d'années de service et de la rémunération au moment de la retraite. Ces régimes sont régis par les lois autrichiennes applicables. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies s'établit à environ 15 ans. Au 31 janvier 2017, la Société prévoit que 50 % des paiements futurs liés à ses obligations au titre des prestations définies en Autriche seront versés dans les 18 prochaines années.

Au 31 janvier 2017, la tranche résiduelle du passif de 5,1 millions de dollars liée à la fin du régime de retraite à prestations définies pour certains employés autrichiens et présentée dans les autres passifs financiers (note 13) sera réglée au cours des trois prochains exercices.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

#### b) Régimes à prestations définies

##### *Risques actuariels*

Les principaux risques actuariels auxquels les régimes exposent la Société sont les suivants :

##### Risques liés aux marchés

###### *Risque d'investissement*

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation établi par référence à des placements à revenu fixe de sociétés de première qualité. Si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ce taux, les passifs des régimes augmenteront. Actuellement, les régimes capitalisés détiennent des placements dans des titres de participation et des titres à revenu fixe. En raison de la nature à long terme des passifs des régimes, la Société estime qu'il est approprié qu'un montant raisonnable des actifs des régimes soit investi dans des titres de participation et des titres à revenu fixe afin de pouvoir tirer profit du rendement offert par la caisse.

###### *Risque de taux d'intérêt*

Une diminution du taux d'intérêt des placements à revenu fixe viendrait augmenter les passifs des régimes; cependant, dans le cas des régimes capitalisés, ce facteur serait partiellement contrebalancé par une augmentation de la juste valeur des titres à revenu fixe.

##### Risques liés aux employés

###### *Risque de longévité*

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des meilleures estimations des taux de mortalité chez les participants aux régimes, pendant et après leur emploi. Toute augmentation de l'espérance de vie des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

###### *Risque lié au salaire*

La valeur actuarielle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction des salaires futurs des participants aux régimes. Par conséquent, toute augmentation des salaires des participants aux régimes aurait pour effet de faire augmenter les passifs des régimes.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

#### b) Régimes à prestations définies [suite]

##### *Hypothèses actuarielles*

La moyenne pondérée des principales hypothèses actuarielles adoptées afin de déterminer le coût des prestations définies et l'obligation au titre des prestations définies s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
<b>Hypothèses actuarielles relatives au coût des prestations<sup>a</sup></b>				
Taux d'actualisation utilisés pour déterminer les éléments suivants :				
Coûts des services rendus	4,30 %	2,34 %	3,50 %	1,62 %
Charges d'intérêts, montant net	4,10 %	2,23 %	3,50 %	1,62 %
Taux de croissance prévu de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008 pour le secteur privé
<b>Hypothèses actuarielles relatives à l'obligation au titre des prestations définies<sup>b</sup></b>				
Taux d'actualisation	4,05 %	1,86 %	4,10 %	2,23 %
Taux de croissance de la rémunération	3,00 %	3,00 %	3,00 %	3,00 %
Table de mortalité	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008	CPM 2014 pour le secteur privé	AVOE 2008 pour le secteur privé

a. Déterminées au début des périodes de présentation de l'information financière.

b. Déterminées à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

Le taux d'actualisation représente le taux du marché de placements à revenu fixe dans des sociétés de première qualité, lequel cadre avec la monnaie et la durée estimée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies. Le taux de croissance de la rémunération prévu est déterminé en fonction de la structure salariale actuelle ainsi que des hausses de salaire passées et anticipées.

##### *Évolution du coût des soins de santé*

Le coût des soins de santé devrait augmenter à un taux de 5,30 % durant l'exercice 2018 et diminuer graduellement au cours des 15 prochaines années pour s'établir à 2,90 % au cours de l'exercice 2032. Après cette date, le taux devrait se stabiliser à 2,90 %. Une augmentation de 1 % de l'évolution du coût des soins de santé n'aurait pas d'incidence significative sur les coûts liés aux prestations définies et sur les obligations au titre des prestations définies pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

#### b) Régimes à prestations définies [suite]

##### *Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel*

Les montants découlant des obligations de la Société au titre des prestations définies s'établissent comme suit :

	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	(325,1) \$	(1,6) \$	(319,9) \$	(2,3) \$
Juste valeur des actifs des régimes	258,1	1,0	233,3	1,0
	(67,0)	(0,6)	(86,6)	(1,3)
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	(16,1)	(110,4)	(21,7)	(114,5)
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	(83,1) \$	(111,0) \$	(108,3) \$	(115,8) \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations des obligations au titre des prestations définies des régimes de retraite (capitalisés et non capitalisés) aux dates des états consolidés de la situation financière :

	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Obligation au titre des prestations définies, au début de l'exercice	(341,6) \$	(116,8) \$	(379,2) \$	(125,9) \$
Coût des services rendus	(4,7)	(2,5)	(6,2)	(3,1)
Charges d'intérêts	(13,9)	(2,4)	(13,1)	(2,0)
Gain au titre des services passés	6,3	—	—	—
Gains actuariels découlant de changements d'hypothèses démographiques	—	0,2	—	0,1
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements d'hypothèses financières	(2,7)	(5,7)	46,0	10,7
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant d'ajustements liés à l'expérience	(1,2)	1,0	(3,3)	7,5
Cotisations des employés	(0,2)	—	(1,1)	—
Prestations versées	16,8	4,8	15,3	3,1
Effet des variations des taux de change	—	9,4	—	(7,2)
Obligation au titre des prestations définies, à la fin de l'exercice	(341,2) \$	(112,0) \$	(341,6) \$	(116,8) \$



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

#### b) Régimes à prestations définies [suite]

##### *Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel [suite]*

Le tableau suivant présente le rapprochement des variations de la juste valeur des actifs des régimes de retraite aux dates des états consolidés de la situation financière :

	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Juste valeur des actifs, au début de l'exercice	233,3 \$	1,0 \$	236,6 \$	1,0 \$
Produits d'intérêts	9,6	—	8,3	—
Frais administratifs	(0,4)	—	(0,5)	—
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant du rendement des actifs des régimes	20,4	—	(10,8)	(0,1)
Cotisations de l'employeur	11,8	4,8	13,9	3,2
Cotisations des employés	0,2	—	1,1	—
Prestations versées	(16,8)	(4,8)	(15,3)	(3,1)
Juste valeur des actifs, à la fin de l'exercice	258,1 \$	1,0 \$	233,3 \$	1,0 \$

Conformément aux exigences en matière de financement minimal en vertu de la réglementation actuelle, la Société prévoit verser un montant de 13,2 millions de dollars pour l'ensemble des régimes de retraite à prestations définies pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2018.

Le rendement réel (la perte réelle) des actifs des régimes s'établit comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Rendement réel (perte réelle) des actifs des régimes	29,6 \$	— \$	(3,0) \$	(0,1) \$

La juste valeur des actifs des régimes pour chaque catégorie s'établit comme suit :

	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Titres de participation de sociétés canadiennes cotées en Bourse	74,1 \$	59,1 \$
Titres de participation de sociétés étrangères cotées en Bourse	77,4	70,6
Titres à revenu fixe cotés en Bourse	74,8	69,2
Autres	32,8	35,4
Total	259,1 \$	234,3 \$

La juste valeur des titres de participation et des titres à revenu fixe présentés ci-dessus a été établie en fonction des cours de marchés actifs.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 15. AVANTAGES DU PERSONNEL [SUITE]

#### b) Régimes à prestations définies [suite]

##### *Coûts liés aux prestations définies*

Les composantes du total des coûts liés aux prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net s'établissent comme suit :

	Exercices terminés les			
	31 janvier 2017		31 janvier 2016	
	Canada	À l'étranger	Canada	À l'étranger
Coût des services rendus	4,7 \$	2,5 \$	6,2 \$	3,1 \$
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs des employés	4,3	2,4	4,8	2,0
Frais administratifs	0,4	—	0,5	—
Gain au titre des services passés	(6,3)	—	—	—
Coûts liés aux prestations définies	3,1 \$	4,9 \$	11,5 \$	5,1 \$

##### *Analyse de sensibilité*

Les hypothèses actuarielles ayant une incidence significative sur l'établissement des obligations au titre des prestations définies sont le taux d'actualisation, le taux de croissance prévue de la rémunération et la longévité des participants. Les analyses de sensibilité présentées ci-après ont été établies en fonction de variations raisonnablement possibles de chacune de ces hypothèses à la fin de la période de présentation de l'information financière, en supposant que toutes les autres hypothèses demeurent constantes.

L'incidence sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel s'établirait comme suit au 31 janvier 2017 :

	Augmentation (diminution) des obligations
<b>Taux d'actualisation</b>	
Incidence d'une augmentation de 1,0 %	(61,1) \$
Incidence d'une diminution de 1,0 %	76,8
<b>Taux de croissance prévu de la rémunération</b>	
Incidence d'une augmentation de 0,5 %	8,0
Incidence d'une diminution de 0,5 %	(7,5)
<b>Longévité des participants</b>	
Incidence d'une augmentation de 1 an	7,7
Incidence d'une diminution de 1 an	(8,3)

L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus n'est pas forcément représentative de la variation possible des passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel, puisqu'il est peu probable que la modification d'une hypothèse n'ait pas d'incidence sur d'autres hypothèses, certaines d'entre elles pouvant être liées.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **16. CAPITAL SOCIAL**

Le capital social autorisé de la Société comprend un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple accordant six droits de vote par action et sans valeur nominale, un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne accordant un droit de vote par action et sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans droit de vote pouvant être émises en série et sans valeur nominale.

En mars 2015, la Société a annoncé son intention de racheter aux fins d'annulation un maximum de 3 703 442 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation au moyen d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a racheté les 3 703 442 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 95,6 millions de dollars.

En mars 2016, la Société a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat aux fins d'annulation d'un nombre maximal de 3 396 074 de ses actions à droit de vote subalterne en circulation. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a racheté les 3 396 074 actions à droit de vote subalterne pour une contrepartie totale de 72,9 millions de dollars.

Lorsque la Société n'était pas autorisée à acheter des actions à droit de vote subalterne en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restriction sur les transactions que la Société s'impose, un programme d'achat d'actions automatique auprès d'un courtier désigné permettait d'acheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de modalités préétablies. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a comptabilisé une perte de 1,0 million de dollars dans les frais financiers (un gain de 1,1 million de dollars dans les produits financiers au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016) relativement au programme de rachat d'actions automatique. Le gain et la perte représentent l'écart entre le cours par action utilisé pour établir le passif financier à la clôture de chaque trimestre et le montant réellement payé pour le rachat des actions au cours des périodes de restrictions réglementaires ou de restriction sur les transactions que la Société s'impose.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017, une tranche de 30,7 millions de dollars de la contrepartie totale de 72,9 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées, une tranche de 41,2 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées et une tranche de 1,0 million de dollars représente la perte comptabilisée dans le résultat net.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016, une tranche de 33,5 millions de dollars de la contrepartie totale de 95,6 millions de dollars représente la valeur comptable des actions rachetées, une tranche de 63,2 millions de dollars représente le montant imputé aux pertes accumulées et une tranche de 1,1 million de dollars représente le gain comptabilisé dans le résultat net.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 16. CAPITAL SOCIAL [SUITE]

Les variations du capital social émis et en circulation s'établissaient comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Actions à droit de vote subalterne</b>		
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2015</b>	<b>39 352 258</b>	<b>355,5 \$</b>
Émises à l'exercice d'options sur achat d'actions	224 798	2,9
Rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 703 442)	(33,5)
<b>Solde au 31 janvier 2016</b>	<b>35 873 614</b>	<b>324,9</b>
Émises à l'exercice d'options sur achat d'actions	219 374	2,4
Rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(3 396 074)	(30,7)
<b>Solde au 31 janvier 2017</b>	<b>32 696 914</b>	<b>296,6 \$</b>
 <b>Actions à droit de vote multiple</b>		
<b>Solde aux 31 janvier 2017 et 2016 et au 1<sup>er</sup> février 2015</b>	<b>79 023 344</b>	<b>6,4 \$</b>
 <b>Total des actions en circulation au 31 janvier 2017</b>	<b>111 720 258</b>	<b>303,0 \$</b>

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D'ACTIONS

En vertu du régime d'options sur achat d'actions de la Société, une réserve de 5 814 828 actions à droit de vote subalterne peuvent être attribuées sous forme d'options sur achat d'actions aux dirigeants, aux employés et, dans certaines circonstances, aux consultants de la Société. L'acquisition des droits relatifs à ces options sur achat d'actions est liée au passage du temps, et les droits relatifs à 25 % des actions seront acquis lors des premier, deuxième, troisième et quatrième anniversaires de l'attribution. Les options sur achat d'actions ont une durée de 10 ans, à la fin de laquelle elles expireront.

En vertu du régime d'options sur achat d'actions en vigueur avant le premier appel public à l'épargne visant les actions à droit de vote subalterne de la Société, les droits de ces options étaient acquis ou pouvaient être acquis en tranches annuelles égales à chacune des cinq dates d'anniversaire de l'attribution; en outre, ces options pouvaient être exercées au cours d'une période maximale de 10 ans à partir de la date d'attribution.

Le tableau suivant résume la juste valeur moyenne pondérée des options attribuées et les principales hypothèses qui ont été utilisées pour calculer cette juste valeur pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016 :

	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	8,53 \$	12,64 \$
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour établir les modèles de la juste valeur		
Cours par action	21,21 \$	27,69 \$
Taux d'intérêt sans risque	0,94 %	1,28 %
Durée de vie attendue	6,25 ans	6,25 ans
Volatilité attendue	39,66 %	46,01 %
Dividende annuel par action attendu	0 %	0 %



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D'ACTIONS [SUITE]

La Société utilise le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes pour estimer la juste valeur des options attribuées. La volatilité attendue utilisée dans les modèles d'évaluation des options est calculée en fonction de la volatilité historique d'entités cotées similaires.

Les variations du nombre d'options sur achat d'actions s'établissent comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Solde au 1<sup>er</sup> février 2015</b>	<b>2 174 339</b>	<b>18,23 \$</b>
Attribuées	643 300	27,78
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(230 162)	24,28
Exercées <sup>a</sup>	(224 798)	7,14
<b>Solde au 31 janvier 2016</b>	<b>2 362 679</b>	<b>21,30</b>
Attribuées	828 400	20,94
Ayant fait l'objet d'une renonciation/annulées	(131 272)	21,72
Exercées <sup>b</sup>	(219 374)	5,48
<b>Solde au 31 janvier 2017</b>	<b>2 840 433</b>	<b>22,39 \$</b>

a. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 27,14 \$.

b. Le prix moyen pondéré des actions relatif à ces options sur achat d'actions exercées était de 24,11 \$.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 janvier 2017 :

Fourchette des prix d'exercice	En cours			Pouvant être exercées	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
0 \$ à 4 \$	134 612	0,47 \$	3,4	134 612	0,47 \$
4 \$ à 8 \$	46 046	5,76	5,3	30 963	5,81
16 \$ à 20 \$	18 700	18,84	9,1	925	16,34
20 \$ à 24 \$	1 397 800	20,92	7,9	513 975	21,51
24 \$ à 28 \$	1 231 525	27,06	8,0	436 375	26,82
28 \$ à 32 \$	11 750	29,03	6,9	9 000	29,03
<b>Solde au 31 janvier 2017</b>	<b>2 840 433</b>	<b>22,39 \$</b>	<b>7,7</b>	<b>1 125 850</b>	<b>20,68 \$</b>



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 17. RÉGIME D'OPTIONS SUR ACHAT D'ACTIONS [SUITE]

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 31 janvier 2016 :

Fourchette des prix d'exercice	En cours		Pouvant être exercées		
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
0 \$ à 4 \$	304 986	0,46 \$	4,3	272 638	0,38 \$
4 \$ à 8 \$	57 518	5,55	6,2	24 909	5,65
16 \$ à 20 \$	7 300	16,34	10,0	—	—
20 \$ à 24 \$	765 175	21,51	7,3	376 200	21,51
24 \$ à 28 \$	1 215 700	27,07	8,9	160 825	26,30
28 \$ à 32 \$	12 000	29,03	7,9	6 000	29,03
Solde au 31 janvier 2016	2 362 679	21,30 \$	7,7	840 572	15,16 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, une charge au titre de la rémunération à base d'actions de 6,5 millions de dollars (6,5 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016) a été comptabilisée dans les frais généraux et administratifs aux états consolidés du résultat net.

Au 31 janvier 2017, le total du coût de rémunération non comptabilisé lié à des paiements à base d'actions pour lesquels les droits ne sont pas acquis s'établissait à 8,1 millions de dollars (8,2 millions de dollars au 31 janvier 2016).

### 18. BÉNÉFICE PAR ACTION

#### a) Bénéfice de base par action

Le bénéfice de base par action s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	257,2 \$	51,6 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	112 946 239	117 013 234
Bénéfice par action – de base	2,28 \$	0,44 \$



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

**18. BÉNÉFICE PAR ACTION [SUITE]****b) Bénéfice dilué par action**

Le bénéfice dilué par action s'établit comme suit :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	<b>257,2 \$</b>	51,6 \$
Nombre moyen pondéré d'actions	<b>112 946 239</b>	117 013 234
Incidence dilutive des options sur achat d'actions	<b>258 856</b>	443 912
Nombre moyen pondéré d'actions dilutives	<b>113 205 095</b>	117 457 146
Bénéfice par action — de base	<b>2,27 \$</b>	0,44 \$

La valeur de marché moyenne des actions de la Société aux fins du calcul de l'incidence dilutive des options sur achat d'actions était fondée sur le cours des actions à la Bourse de Toronto pour la période durant laquelle les options étaient en cours.

**19. REVENUS**

Les revenus se répartissent comme suit :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Produits toutes saisons	<b>1 637,7 \$</b>	1 439,2 \$
Produits saisonniers	<b>1 473,9</b>	1 367,3
Systèmes de propulsion	<b>416,7</b>	395,4
Pièces, accessoires et vêtements	<b>596,9</b>	574,5
Autres	<b>46,3</b>	52,8
<b>Total</b>	<b>4 171,5 \$</b>	3 829,2 \$

**20. COÛT DES VENTES**

Le coût des ventes comprend les coûts des stocks vendus, les frais généraux de production non attribués aux stocks, les coûts liés aux garanties et à la distribution, les coûts liés aux programmes de vente comportant l'offre de produits ou de services gratuits aux clients, la réduction de valeur des stocks, la reprise des réductions de valeur des stocks ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles utilisées dans la fabrication et la distribution des produits.



**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

**21. AIDE GOUVERNEMENTALE**

L'aide gouvernementale accordée à la Société, y compris les crédits d'impôt, s'établit comme suit :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Constatée en diminution des frais de recherche et de développement	18,0 \$	15,2 \$
Constatée en diminution des autres frais d'exploitation	1,3	0,6
	<b>19,3 \$</b>	<b>15,8 \$</b>
Constatée en diminution du coût des immobilisations corporelles	<b>2,1 \$</b>	<b>1,1 \$</b>

**22. CHARGE DE PERTE DE VALEUR**

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a comptabilisé une charge de perte de valeur de 70,3 millions de dollars dans le résultat net relativement à son unité génératrice de trésorerie des moteurs hors-bord. Une tranche de 55,2 millions de dollars sur cette charge a été attribuée aux immobilisations corporelles, tandis qu'une tranche de 15,1 millions de dollars a été attribuée aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Cette perte de valeur est attribuable au renforcement du dollar américain, qui a eu une incidence négative sur la rentabilité des produits de moteurs hors-bord vendus à l'extérieur des États-Unis, ainsi qu'au fait que le rendement financier global a été moins élevé que prévu. Cette charge a été établie en comparant la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité a été utilisée pour établir la valeur recouvrable, qui s'élevait à 62,2 millions de dollars au 31 janvier 2016. La valeur d'utilité était fondée sur les flux de trésorerie nets actualisés attendus pour la période allant du 1<sup>er</sup> février 2016 au 31 janvier 2020 en supposant un taux d'actualisation avant impôt de 13,3 % et un taux de croissance final de 1,8 %.

**23. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Coûts de restructuration (reprise)	(1,1) \$	2,1 \$
Gain net (perte nette) sur cession d'immobilisations corporelles	0,1	(6,2)
Perte découlant de litiges	70,7	—
Perte de change sur les éléments du fonds de roulement	5,3	12,8
Gain sur les contrats de change à terme	(1,3)	(2,2)
Autres	(0,6)	(0,8)
<b>Total</b>	<b>73,1 \$</b>	<b>5,7 \$</b>

La Société est impliquée dans plusieurs actions en justice face à l'un de ses concurrents, en vertu desquelles chacune des parties réclame à l'autre des dommages-intérêts relativement à la violation présumée de certains de ses brevets. Le 1<sup>er</sup> juin 2016, un verdict a été rendu contre la Société relativement à l'une de ces actions en justice, et la Société s'est vu imposer des dommages-intérêts compensatoires de 15,5 millions de dollars américains (19,5 millions de dollars). Le 13 juin 2016, le juge des instances a officialisé le verdict rendu le 1<sup>er</sup> juin 2016, et il a accordé au plaignant des dommages-intérêts additionnels. Par la suite, le juge des instances a également institué une redevance payable sur les ventes futures de tout véhicule visé par cette violation de brevet. La direction est d'avis que le verdict et les décisions subséquentes sont non fondés et qu'ils ne sont soutenus ni par la loi ni par des preuves, et elle a appelé de ceux-ci le 23 août 2016.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **23. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION [SUITE]**

Des jugements ont également été rendus dans le cadre de deux autres actions en justice impliquant les mêmes parties durant l'exercice terminé le 31 janvier 2017, chacune des parties poursuivant l'autre relativement à la violation présumée de certains brevets au Canada. Ces deux actions en justice ont été rejetées, et chacune des parties a appelé de ces décisions.

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a comptabilisé à titre de charges le total des dommages-intérêts et des coûts connexes de 70,7 millions de dollars lié à ces actions en justice.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a entamé la réorganisation de son service après-vente en procédant, notamment, à l'impartition de certaines activités, ce qui a entraîné la suppression de certains emplois et la fermeture de certains bureaux. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, des montants de 3,8 millions de dollars au titre d'indemnités de départ et de 1,0 million de dollars au titre des autres coûts ont été comptabilisés dans les coûts de restructuration. Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a révisé ses estimations, et des coûts de restructuration de 1,1 million de dollars comptabilisés auparavant ont fait l'objet d'une reprise dans le résultat net.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a révisé son estimation des coûts de restructuration auparavant comptabilisés relativement à l'impartition de la majorité des activités de distribution des PAV liés aux véhicules récréatifs motorisés en Amérique du Nord à un fournisseur de logistique externe, et un montant de 2,7 millions de dollars au titre des coûts de restructuration a fait l'objet d'une reprise dans le résultat net.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2016, la Société a comptabilisé un gain de 6,4 millions de dollars relativement à la cession d'un bâtiment au Canada.

### **24. FRAIS FINANCIERS ET PRODUITS FINANCIERS**

Les frais financiers et les produits financiers se répartissent comme suit :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier</b> <b>2017</b>	<b>31 janvier</b> <b>2016</b>
Intérêts et amortissement des coûts de transaction sur la dette à long terme	48,2 \$	51,5 \$
Intérêts et commissions d'engagement sur les facilités de crédit renouvelables	4,1	3,0
Intérêts nets sur les passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel (note 15)	6,7	6,8
Pertes au titre des garanties financières	0,2	0,2
Désactualisation de provisions	1,2	0,7
Autres	2,3	0,4
<b>Frais financiers</b>	<b>62,7</b>	<b>62,6</b>
 <b>Produits financiers</b>	 (1,5)	 (3,5)
<b>Total</b>	<b>61,2 \$</b>	<b>59,1 \$</b>



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 25. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

#### a) Charge d'impôt

La charge d'impôt se répartit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Charge d'impôt exigible		
Pour l'exercice considéré	77,1 \$	57,1 \$
Pour des exercices antérieurs	0,5	3,7
	77,6	60,8
Économie d'impôt différé		
Différences temporaires	5,8	(27,2)
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	(0,6)	0,3
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-value	(12,7)	14,9
	(7,5)	(12,0)
Charge d'impôt	70,1 \$	48,8 \$

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi au Canada et de la charge d'impôt comptabilisée s'établit comme suit :

	Exercices terminés les	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016
Impôt calculé selon les taux prévus par la loi	88,0 \$	26,9 %
Augmentation (diminution) résultant des éléments suivants :	27,0 \$	26,9 %
Écart de taux d'imposition des filiales à l'étranger	(0,1)	(12,6)
Incidence des modifications des taux d'imposition sur l'impôt différé	(0,6)	0,3
Augmentation (diminution) de la provision pour moins-value	(12,7)	14,9
Comptabilisation de l'impôt sur l'écart de change	2,5	0,9
Différences permanentes <sup>a</sup>	(7,5)	14,1
Ajustements à l'égard d'exercices antérieurs	0,5	2,9
Autres	—	1,3
Charge d'impôt	70,1 \$	48,8 \$

<sup>a</sup> Les différences permanentes découlent principalement (du gain) de la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains.

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016, le taux d'imposition prévu par la loi était de 26,9 %. Le taux d'imposition prévu par la loi est le taux d'imposition combiné de Bombardier Produits Récréatifs inc. applicable dans les territoires où la Société exerce ses activités.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 25. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]

#### b) Impôt différé

L'impôt différé reflète les incidences fiscales nettes des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs utilisés aux fins de la présentation de l'information financière et les montants utilisés aux fins de l'impôt. Les principaux composants des actifs (des passifs) d'impôt différé de la Société s'établissent comme suit :

	31 janvier 2017	31 janvier 2016
<b>Liés aux actifs et aux passifs courants</b>		
Stocks	17,2 \$	17,3 \$
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	(15,2)	(4,9)
Fournisseurs et charges à payer	7,3	6,5
Provisions	51,7	26,3
Autres passifs financiers	18,0	15,8
Autres	1,8	1,5
	<b>80,8</b>	62,5
<b>Liés aux actifs et aux passifs non courants</b>		
Immobilisations corporelles	(30,1)	(16,9)
Immobilisations incorporelles	(37,6)	(39,2)
Crédits d'impôt à l'investissement à recevoir	—	(12,7)
Provisions	22,6	24,7
Dette à long terme	0,2	43,3
Passifs découlant des avantages sociaux futurs du personnel	37,9	45,4
Autres passifs non courants	3,7	4,0
Autres	5,3	7,9
	<b>2,0</b>	56,5
<b>Liés au report de pertes autres qu'en capital</b>		
<b>Liés au report de pertes en capital</b>	<b>18,3</b>	30,1
	<b>29,7</b>	—
	<b>130,8</b>	149,1
Avantages fiscaux non comptabilisés	(31,2)	(44,6)
<b>Total</b>	<b>99,6 \$</b>	104,5 \$

Au 31 janvier 2017, la Société disposait de pertes autres qu'en capital et de pertes en capital pouvant servir à réduire le bénéfice imposable futur ainsi que de crédits d'impôt à l'investissement à recevoir pouvant servir à réduire l'impôt futur.

Au 31 janvier 2017, les pertes autres qu'en capital se sont chiffrées à 44,4 millions de dollars (75,3 millions de dollars au 31 janvier 2016), dont un montant de 41,2 millions de dollars (71,3 millions de dollars au 31 janvier 2016) peut servir à réduire le bénéfice imposable futur à l'échelle fédérale aux États-Unis et un montant de 3,2 millions de dollars (4,0 millions de dollars au 31 janvier 2016) peut servir à réduire le bénéfice imposable futur dans d'autres territoires. Les pertes autres qu'en capital de 44,4 millions de dollars expireront entre les exercices 2021 et 2036.

Au cours de l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a réalisé des pertes en capital principalement associées à la perte de change liée à la facilité à terme à la suite de la modification et de la mise à jour survenues le 30 juin 2016. Au 31 janvier 2017, le solde des pertes en capital déductibles s'élevait à 111,9 millions de dollars (néant au 31 janvier 2016), et peut servir à compenser des gains en capital imposables futurs au Canada pour une période indéfinie.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **25. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT [SUITE]**

#### **b) Impôt différé [suite]**

Au 31 janvier 2017, la Société a des crédits d'impôt à l'investissement à recevoir de 46,0 millions de dollars, dont une tranche de 15,9 millions de dollars est remboursable et une tranche de 30,1 millions de dollars peut servir à réduire l'impôt au cours de périodes futures (68,8 millions de dollars, 17,7 millions de dollars et 51,1 millions de dollars, respectivement, au 31 janvier 2016). De ce montant de 30,1 millions de dollars, une tranche de 25,9 millions de dollars (47,1 millions de dollars au 31 janvier 2016) peut servir à réduire l'impôt fédéral futur au Canada et une tranche de 4,2 millions de dollars (4,0 millions de dollars au 31 janvier 2016) peut servir à réduire les impôts dans d'autres territoires. Les crédits d'impôt d'investissement au Canada expireront entre les exercices 2034 et 2037.

Au 31 janvier 2017, les actifs d'impôt différé ont été entièrement comptabilisés à l'exception de certains éléments, principalement composés de pertes en capital déductibles reportées en avant, puisque les lois de l'impôt du Canada et du Québec exigeaient que ce type de pertes soit compensé au moyen de gains en capital disponibles pour être déductibles. Au 31 janvier 2016, les actifs d'impôt différé non comptabilisés se composaient principalement des pertes de change en capital latentes cumulatives déductibles sur la facilité à terme, qui se sont élevées à 160,3 millions de dollars.

De plus, l'impôt différé n'a pas été comptabilisé à l'égard des bénéfices non distribués des filiales à l'étranger, car soit l'impôt sur le résultat ne s'appliquerait pas à la distribution des bénéfices, ou la Société a déterminé que ces bénéfices seront réinvestis indéfiniment. Toutefois, les distributions sous forme de dividendes ou autres dans les pays où les bénéfices sont réinvestis indéfiniment pourraient être assujetties à l'impôt.

### **26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

La Société a conclu des transactions entre parties liées au cours des exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016. Ces transactions ont été conclues dans des conditions de concurrence normale, sauf indication contraire.

#### **a) Transactions avec les principaux dirigeants**

Les principaux dirigeants de la Société, c'est-à-dire les employés ayant l'autorité et assumant la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de la Société, sont considérés comme des parties liées à la Société. Les principaux dirigeants de la Société sont ses administrateurs et les hauts dirigeants.

La Société a engagé les charges suivantes au titre des avantages des principaux dirigeants :

	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Rémunération courante	9,9 \$	7,8 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1,3	1,3
Indemnités de fin de contrat de travail	0,6	0,6
Charge au titre de la rémunération à base d'actions	3,3	3,3
<b>Total</b>	<b>15,1 \$</b>	<b>13,0 \$</b>



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **26. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES [SUITE]**

#### **b) Montant à payer à Bombardier Inc., une société liée au groupe Beaudier**

En vertu de la convention d'achat conclue en 2003 relativement à l'acquisition du secteur des produits récréatifs de Bombardier Inc., la Société s'est engagée à rembourser à Bombardier Inc. un montant au titre de l'impôt sur le résultat représentant 22,2 millions de dollars au 31 janvier 2017 (22,6 millions de dollars au 31 janvier 2016). Les versements commenceront lorsque Bombardier Inc. commencera à verser des paiements relatifs à l'impôt sur le résultat au Canada et/ou aux États-Unis.

### **27. INSTRUMENTS FINANCIERS**

#### **a) Juste valeur**

La juste valeur est le prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments financiers de la Société tient compte du risque de crédit que comporte l'instrument. Dans le cas des actifs financiers, le risque de crédit de la contrepartie est pris en compte, tandis que, pour les passifs financiers, le risque de crédit de la Société est pris en compte.

Pour déterminer la juste valeur de ses instruments financiers, la Société utilise, lorsqu'il existe un marché actif, les cours de ce marché (la juste valeur de « niveau 1 »). Lorsque des cours de marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Lorsque les données utilisées en vertu de ces techniques d'évaluation sont seulement des données qui peuvent être observées directement ou indirectement sur le marché, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 2 ». Si la juste valeur est évaluée au moyen de données qui requièrent des jugements importants de la Société pour l'interprétation des données du marché et le calcul des estimations, la juste valeur est présentée comme juste valeur de « niveau 3 ». En ce qui concerne la juste valeur de niveau 3, l'utilisation de méthodes différentes pour établir des hypothèses ou des estimations peut avoir une incidence significative sur les justes valeurs estimées.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

#### a) Juste valeur [suite]

La juste valeur, le niveau de juste valeur, les techniques et données d'évaluation des placements à utilisation restreinte des instruments financiers dérivés et de la dette à long terme s'établissent comme suit :

Niveau de la juste valeur	Au 31 janvier 2017		Au 31 janvier 2016		Techniques et données d'évaluation	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
Placements à utilisation restreinte (note 6)	Niveau 2	16,1 \$	16,1 \$	17,7 \$	17,7 \$	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie, selon un taux d'actualisation reflétant le taux courant du marché pour ce type de placement à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Instruments financiers dérivés						Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux de change à terme (à partir des taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux des contrats à terme, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit pour les contreparties dans le cas de positions favorables ou le risque de crédit de la Société dans le cas des positions défavorables.
Contrats de change à terme						
Favorables (note 6)	Niveau 2	1,3 \$	1,3 \$	4,3 \$	4,3 \$	
(Défavorables)	Niveau 2	(7,8)	(7,8)	(3,6)	(3,6)	
Swap de taux d'inflation	Niveau 2	(2,2)	(2,2)	(2,6)	(2,6)	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie futurs sont estimés en fonction des taux d'inflation à terme (à partir des courbes de rendement observables à la fin de la période de présentation de l'information financière) et des taux d'inflation des contrats, et actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.
Total des instruments financiers dérivés	Niveau 2	(8,7) \$	(8,7) \$	(1,9) \$	(1,9) \$	
Facilité à terme (note 14)	Niveau 1	(879,1) \$	(909,8) \$	(1 095,5) \$	(1 098,4) \$	Cours acheteur cotés sur un marché actif
Emprunts à terme (note 14)	Niveau 2	(32,3)	(36,5)	(37,2)	(41,0)	Méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie servant à l'évaluation sont ceux qui sont contractuellement exigibles, et ceux-ci sont actualisés selon un taux reflétant le risque de crédit de la Société.

En ce qui concerne la trésorerie, les créances clients et autres débiteurs, les facilités de crédit renouvelables, les fournisseurs et charges à payer, les programmes de retenues des concessionnaires et les dépôts des clients, la valeur comptable présentée dans les états consolidés de la situation financière ou dans les notes se rapproche de la juste valeur de ces éléments en raison de leur nature à court terme.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

#### a) Juste valeur [suite]

Au cours des exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016, aucune modification n'a été apportée aux classements selon la hiérarchie des justes valeurs.

#### b) Risque de change

Le risque de change associé aux instruments financiers s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier comptabilisé fluctuent en raison des fluctuations des taux de change. Le risque de change associé aux instruments financiers découle d'instruments financiers libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société.

L'exposition de la Société au risque de change associé aux instruments financiers découle principalement des facilités de crédit, des créances clients et autres débiteurs, des fournisseurs et charges à payer et des instruments financiers dérivés.

Le tableau ci-dessous présente, pour les instruments financiers exposés au risque de change, l'incidence des fluctuations des taux de change sur le bénéfice net et les autres éléments de bénéfice global aux 31 janvier 2017 et 2016 :

Augmentation (diminution)	Au 31 janvier 2017			Au 31 janvier 2016		
	Pourcentage de la variation <sup>a</sup>	Incidence sur le bénéfice net	Incidence sur les autres éléments de bénéfice global	Pourcentage de la variation <sup>a</sup>	Incidence sur le bénéfice net	Incidence sur les autres éléments de bénéfice global
USD/CAD	5 %	(36,5) \$ <sup>b</sup>	— \$	10 %	(108,2) \$ <sup>b</sup>	— \$
Euro/CAD	5 %	(8,5) \$	— \$	5 %	(5,7) \$	— \$
Autres	5 %	0,9 \$	1,8 \$	5 %	(1,8) \$	(1,9) \$

a. En fonction des variations qui pourraient exister aux dates de clôture.

b. Principalement attribuable à la dette à long terme libellée en dollars américains.

La Société a recours à des contrats de change pour gérer son risque de change découlant principalement des fournisseurs à payer et des autres passifs financiers libellés en dollars américains et pour couvrir l'exposition au risque de change à l'égard de transactions génératrices de revenus futurs libellées essentiellement en dollars australiens, ainsi qu'en couronnes suédoises et norvégiennes. De plus, la Société a recours à des contrats de change à court terme pour gérer sa situation de trésorerie quotidiennement.

Au 31 janvier 2017, la durée maximale durant laquelle la Société couvre son exposition aux variations de flux de trésorerie futurs liés aux projections de ventes est de 12 mois. Tous les contrats de change utilisés pour couvrir les ventes prévues hautement probables sont comptabilisés selon le modèle de couverture des flux de trésorerie. La Société ne négocie pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 27. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]

#### b) Risque de change [suite]

Les tableaux suivants présentent les montants notionnels en cours en vertu de contrats de change, ainsi que les taux de change contractuels moyens et les périodes de règlement de ces contrats :

	Au 31 janvier 2017				
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens <sup>a</sup>
Contrats de change					
Moins de un an	AUD	CAD	0,9819	59,5 AUD	58,8 \$
	BRL	CAD	0,4058	31,3 BRL	12,9
	BRL	USD	0,2959	13,7 BRL	5,7
	CAD	Euro	1,4001	6,3 Euro	8,9
	CAD	JPY	0,0116	300,0 JPY	3,5
	CAD	MXN	0,0631	64,4 MXN	4,0
	CAD	USD	1,3193	269,8 USD	351,5
	Euro	CAD	1,4046	95,5 Euro	134,2
	Euro	NOK	0,1122	12,1 NOK	1,9
	Euro	SEK	0,1057	18,1 SEK	2,7
	NOK	Euro	0,1087	391,3 NOK	61,8
	SEK	Euro	0,1049	573,2 SEK	85,3
	USD	CAD	1,3174	68,5 USD	89,2

<sup>a</sup>. Les taux de change au 31 janvier 2017 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.

	Au 31 janvier 2016				
	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux moyen	Montant notionnel	Montant notionnel équivalent en dollars canadiens <sup>a</sup>
Contrats de change					
Moins de un an	AUD	CAD	0,9338	38,0 AUD	37,8 \$
	BRL	CAD	0,3369	20,4 BRL	7,1
	CAD	AUD	0,9939	0,6 AUD	0,6
	CAD	Euro	1,5953	1,4 Euro	2,1
	CAD	MXN	0,0765	30,6 MXN	2,4
	CAD	USD	1,3941	124,3 USD	175,0
	Euro	CAD	1,5446	77,9 Euro	118,7
	Euro	CHF	0,9017	1,6 CHF	2,2
	Euro	NOK	0,1059	93,6 NOK	15,1
	Euro	SEK	0,1075	162,4 SEK	26,7
	GBP	CHF	1,4555	0,2 GBP	0,5
	JPY	CAD	0,0118	89,0 JPY	1,0
	NOK	Euro	0,1060	353,7 NOK	57,2
	NZD	CAD	0,9097	1,0 NZD	0,9
	SEK	Euro	0,1072	622,8 SEK	102,3
	USD	CAD	1,4056	26,0 USD	36,6

<sup>a</sup>. Les taux de change au 31 janvier 2016 ont été utilisés pour convertir en dollars canadiens les montants notionnels libellés en monnaie étrangère.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **27. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**

#### **c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité s'entend de l'exposition de la Société au risque d'être incapable de respecter ses obligations financières. La Société gère son risque de liquidité en surveillant continuellement ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation et en utilisant ses sources de financement pour assurer sa souplesse financière et atténuer le risque de liquidité (se reporter à la note 28).

Le tableau suivant résume les versements exigibles au titre de passifs financiers au 31 janvier 2017, selon la date d'échéance contractuelle :

	<b>Moins de un an</b>	<b>De 1 an à 3 ans</b>	<b>De 4 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Montant total</b>
Fournisseurs et charges à payer	718,5 \$	— \$	— \$	— \$	718,5 \$
Dette à long terme (incluant les intérêts)	61,0	108,5	94,6	928,2	1 192,3
Instruments financiers dérivés	7,8	—	—	2,2	10,0
Autres passifs financiers (incluant les intérêts)	86,9	3,4	0,1	23,1	113,5
<b>Total</b>	<b>874,2 \$</b>	<b>111,9 \$</b>	<b>94,7 \$</b>	<b>953,5 \$</b>	<b>2 034,3 \$</b>

#### **d) Risque de taux d'intérêt**

La Société est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur les instruments financiers qui touchent principalement ses facilités de crédit. Au 31 janvier 2017, une augmentation ou une diminution de 0,25 point de base aurait eu une incidence de 2,4 millions de dollars sur le bénéfice net et le bénéfice global pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017. Au 31 janvier 2016, une augmentation ou une diminution de 0,25 point de base n'aurait pas eu d'incidence importante sur le bénéfice net et le bénéfice global pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016. Les pourcentages de variation des taux d'intérêt présentés ci-dessus sont fondés sur les variations qui pourraient exister aux dates des états consolidés de la situation financière et ont été appliqués aux instruments financiers de la Société assujettis aux variations des taux d'intérêt.

#### **e) Risque de crédit**

La Société pourrait être exposée, dans le cours normal de ses activités, à l'incapacité potentielle de ses concessionnaires, de ses distributeurs et de ses autres partenaires commerciaux à respecter leurs obligations contractuelles à l'égard des actifs financiers et des montants garantis en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs.

La Société estime que le risque de crédit associé à ses créances clients et à ses responsabilités limitées en vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs ne représente pas une importante concentration de risque et de perte en raison du grand nombre de concessionnaires, de distributeurs et d'autres partenaires commerciaux et de leur répartition dans de nombreuses régions. De plus, la Société atténue ce risque en exerçant ses activités par l'intermédiaire de ses propres canaux de distribution et en surveillant le crédit des concessionnaires et des distributeurs indépendants.



## **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### **27. INSTRUMENTS FINANCIERS [SUITE]**

#### **e) Risque de crédit [suite]**

Le tableau suivant détaille les débiteurs pour lesquels la Société estime qu'elle est exposée au risque de crédit aux 31 janvier 2017 et 2016 :

	<b>31 janvier 2017</b>	<b>31 janvier 2016</b>
Créances clients et autres débiteurs	326,7 \$	308,4 \$
Taxes de vente et autres montants à recevoir de gouvernements	(34,5)	(26,4)
<b>Montant total de l'exposition au risque de crédit</b>	<b>292,2 \$</b>	<b>282,0 \$</b>
Créances non échues	282,7 \$	267,4 \$
Créances échues		
Moins de 60 jours	7,9	13,1
De 60 à 90 jours	0,9	0,9
Plus de 90 jours	3,2	4,4
Provision pour créances douteuses	(2,5)	(3,8)
<b>Montant total de l'exposition au risque de crédit</b>	<b>292,2 \$</b>	<b>282,0 \$</b>

Les parties liées aux instruments financiers dérivés et aux placements à utilisation restreinte sont toutes des institutions financières de première qualité qui, selon les attentes de la Société, devraient respecter leurs obligations en vertu de ces contrats. Au cours des dernières années, la Société n'a pas subi de perte importante découlant du risque de crédit associé à ses actifs financiers.

Comme il est décrit à la note 29 b), la Société a fourni des garanties financières à des sociétés de financement tierces dans l'éventualité où les concessionnaires seraient incapables de respecter leurs obligations en vertu des ententes de financement conclues avec ces sociétés de financement.

### **28. GESTION DU CAPITAL**

Le capital de la Société sert principalement aux dépenses d'investissement et au fonds de roulement. Selon le niveau actuel des activités, la direction estime que les fonds en banque, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les emprunts disponibles en vertu des facilités de crédit permettront à la Société de satisfaire ses besoins en matière de fonds de roulement, de dépenses d'investissement et de service de la dette, ainsi qu'à d'autres exigences en matière de financement.

Le capital de la Société se compose de sa dette à long terme et de ses capitaux propres. La Société a pour objectif de maintenir un niveau de capital approprié pour atteindre plusieurs objectifs, dont le maintien d'un ratio de levier financier acceptable, afin d'avoir accès à des sources de financement adéquates pour soutenir les activités courantes, poursuivre la stratégie de croissance interne et maintenir la souplesse financière.

L'objectif de la Société consiste à maintenir un ratio de levier financier de 3,5 ou moins, et elle a atteint de façon continue cet objectif au cours des exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016.



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 29. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

En plus des engagements et éventualités décrits ailleurs dans les présents états financiers consolidés, la Société est assujettie aux éléments suivants (les montants sont tous présentés sur une base non actualisée) :

#### a) Contrats de location simple

Au 31 janvier 2017, les engagements minimaux de la Société en vertu de contrats de location simple s'établissaient comme suit :

	<b>Montant total</b>
Moins de un an	29,6 \$
De 1 an à 3 ans	47,4
De 4 à 5 ans	40,7
Plus de 5 ans	76,1
<b>Total</b>	<b>193,8 \$</b>

La charge au titre des contrats de location simple de la Société était de 32,8 millions de dollars et de 28,6 millions de dollars pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016, respectivement. Les principaux engagements futurs en vertu des contrats de location simple sont attribuables aux usines de fabrication de la Société situées en Finlande et au Mexique, à ses bureaux situés au Canada ainsi qu'à ses entrepôts servant à la distribution de pièces, d'accessoires et de vêtements. La Société s'est engagée à louer ces immeubles pour des périodes allant jusqu'à l'année 2030.

#### b) Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs

La Société, la plupart de ses concessionnaires indépendants et certains de ses distributeurs indépendants sont parties à des ententes conclues avec des fournisseurs de services financiers externes. Ces ententes leur procurent le financement nécessaire à l'achat des produits de la Société et améliorent le fonds de roulement de la Société en permettant le recouvrement plus rapide des créances auprès des concessionnaires et des distributeurs.

Le solde exigible du financement obtenu par les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société auprès des sociétés de financement externes se chiffrait respectivement à 1 605,0 millions de dollars et à 1 480,9 millions de dollars aux 31 janvier 2017 et 2016. La répartition du solde exigible par pays et par devise locale entre les concessionnaires et les distributeurs indépendants de la Société avec les sociétés de financement externes s'établit comme suit :

	Monnaie	31 janvier 2017	31 janvier 2016
<b>Solde exigible aux dates indiquées</b>	CAD	<b>1 605,0 \$</b>	1 480,9 \$
États-Unis	USD	867,1	744,3
Canada	CAD	377,6	329,1
Europe	Euro	36,8	36,6
Australie et Nouvelle-Zélande	AUD	44,8	46,2
Amérique latine	USD	1,2	1,4



## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

---

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 29. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [SUITE]

**b) Arrangements financiers conclus avec les concessionnaires et les distributeurs [suite]**

En vertu des ententes de financement des concessionnaires et des distributeurs, la Société pourrait, dans l'éventualité d'une défaillance du concessionnaire ou du distributeur, être tenue d'acheter des sociétés de financement des produits neufs inutilisés à un prix équivalant au total du solde exigible du concessionnaire ou du distributeur par les sociétés de financement. En Amérique du Nord, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 25,0 millions de dollars américains (32,6 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu de l'entente de financement, tandis qu'en Europe, l'obligation est limitée au montant le plus élevé entre 10,0 millions de dollars américains (13,0 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement. En Australie et en Nouvelle-Zélande, l'obligation de reprendre possession des produits neufs inutilisés est limitée au montant le plus élevé entre 5,0 millions de dollars australiens (4,9 millions de dollars) et 10 % du solde exigible moyen du financement pendant les 12 derniers mois en vertu des ententes de financement.

Le solde maximal du financement soumis à l'obligation d'achat par la Société de produits neufs et inutilisés était de 152,1 millions de dollars au 31 janvier 2017 (134,2 millions de dollars en Amérique du Nord, 13,0 millions de dollars en Europe et 4,9 millions de dollars en Australie et en Nouvelle-Zélande).

Pour l'exercice terminé le 31 janvier 2017, la Société a comptabilisé une perte liée aux unités reprises qui s'élevait à 0,2 million de dollars (perte de 0,2 million de dollars pour l'exercice terminé le 31 janvier 2016).

**c) Garanties en vertu de diverses ententes**

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des ententes qui prévoient l'indemnisation de tiers et qui sont courantes au sein du secteur, notamment des conventions d'achat et de vente, des ententes de confidentialité, des lettres de mission qui engagent la Société envers des conseillers et des consultants, des contrats d'externalisation, des contrats de location, des conventions de prise ferme et de placement pour compte, des contrats liés aux technologies de l'information et des contrats de service. Ces ententes d'indemnisation pourraient obliger la Société à dédommager les autres parties des pertes subies par suite de violations de déclarations et de réglementation ou par suite de réclamations liées à des litiges ou de sanctions légales qui pourraient découler de la transaction.

La nature de ces ententes d'indemnisation empêche la Société d'estimer de façon raisonnable l'exposition maximale en raison des difficultés liées à l'évaluation du montant du passif qui découle de l'imprévisibilité des événements futurs et de la couverture illimitée offerte aux autres parties. Par le passé, la Société n'a effectué aucun paiement important au titre de ces ententes d'indemnisation ou d'ententes semblables.

La Société est tenue d'indemniser les administrateurs et les dirigeants de la Société des pertes diverses qu'ils pourraient subir, entre autres tous les coûts liés au règlement de poursuites ou d'actions en justice résultant de leur association à la Société, sous réserve de certaines restrictions. La Société a souscrit une assurance responsabilité pour ses administrateurs et ses dirigeants afin d'atténuer les coûts liés à toute éventuelle poursuite ou action en justice future. La durée de l'indemnisation n'est pas définie de façon explicite, mais se limite à des actions entreprises durant la période où la partie indemnisée a agi à titre de fiduciaire, d'administrateur ou de dirigeant de la Société. Il est impossible d'estimer de façon raisonnable le montant maximal de tout éventuel paiement futur.

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016

[Les montants indiqués dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.]

### 29. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS [SUITE]

#### d) Litiges

La Société a l'intention de défendre vigoureusement sa position dans tous les litiges dont elle fait l'objet. La direction estime que la Société a comptabilisé des provisions adéquates qui pourront couvrir les pertes éventuelles liées à des actions en justice en instance. En outre, la Société a souscrit une assurance responsabilité civile générale en prévision de réclamations relatives à des blessures ou à des dommages occasionnés par les produits de la Société. Cette assurance restreint les pertes éventuelles qui pourraient découler de réclamations juridiques liées à l'utilisation de ses produits.

Bien que l'issue des actions en instance au 31 janvier 2017 ne puisse être prédite avec certitude, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie futurs de la Société, à l'exception des litiges présentés à la note 23 qui, selon leur issue, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les flux de trésorerie futurs de la Société.

### 30. INFORMATIONS SECTORIELLES

Conformément à IFRS 8, *Secteurs opérationnels*, la Société a déterminé qu'elle a exercé des activités dans un seul secteur opérationnel pour les exercices terminés les 31 janvier 2017 et 2016.

Le tableau suivant présente des renseignements d'ordre géographique à l'égard des revenus, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles de la Société. La répartition des revenus est fondée sur l'emplacement des clients.

	Revenus		Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	
	Exercices terminés les		Aux	
	31 janvier 2017	31 janvier 2016	31 janvier 2017	31 janvier 2016
États-Unis	2 119,8 \$	1 938,6 \$	126,2 \$	116,1 \$
Canada	736,9	700,1	486,6	470,9
Europe de l'Ouest	332,6	301,0	41,8	50,0
Scandinavie	324,5	293,8	9,1	10,6
Asie-Pacifique	312,5	275,0	42,4	30,1
Europe de l'Est	142,3	131,4	8,5	7,8
Amérique latine	115,6	111,5	1,2	1,5
Mexique	69,7	55,8	165,4	166,8
Autriche	10,4	10,9	109,1	106,7
Afrique	7,2	11,1	—	—
	4 171,5 \$	3 829,2 \$	990,3 \$	960,5 \$

